

COUPER

LE DROIT DE PAROLE

Comment Résolu s'apprête à bâillonner la critique concernant ses pratiques
d'exploitation forestière



#OURVOICESAREVITAL

GREENPEACE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
BÂILLONNER LA CRITIQUE	3
LE PARADOXE DES ÉDITEURS ET DES AUTEURS	5
LA FORÊT BORÉALE	9
PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU	15
LES SOLUTIONS DISPONIBLES AUJOURD'HUI	35
NOTES DE FIN	39

MAI 2017

**IMPRIMÉ AVEC DE L'ENCRE VÉGÉTALE SUR DU PAPIER
RECYCLÉ FAIT À 100 % DE FIBRES POST-CONSOMMATION.**

AUTEUR: Amy Moas, Ph.D., Senior Forest Campaigner, Greenpeace Inc.

CONCEPTION: Samantha Garner, SomethingSoSam.com

REMERCIEMENTS: une profonde gratitude à l'égard des nombreux militants, chercheurs, professionnels des communications et avocats de partout au monde qui ont contribué à ce rapport.

INTRODUCTION

La forêt boréale canadienne est une forêt ancienne, formée par les forces de la nature et conservée par les peuples autochtones depuis des temps immémoriaux. On y retrouve certaines des dernières vastes étendues de forêt naturelle non perturbée; elle abrite des espèces menacées et est un des plus importants réservoirs terrestres de carbone. Produits forestiers Résolu, l'une des plus importantes entreprises d'exploitation forestière en Amérique du Nord, détruit des zones clés de cette magnifique forêt et a cessé de déployer des efforts pour en assurer une gestion durable.

En raison de la grande valeur de cette forêt sur le plan de la conservation, de sa beauté et de ses caractéristiques écologiques uniques, Greenpeace sensibilise depuis des années le public et les acheteurs de produits Résolu aux pratiques forestières controversées de l'entreprise. Cependant, cette campagne est dorénavant le théâtre d'affrontements portant sur la liberté d'expression et la défense de l'intérêt public. Plutôt que de collaborer avec Greenpeace et les autres parties prenantes dans le but d'identifier des solutions durables pour la forêt, les travailleurs et les communautés locales, Résolu a préféré intenter une poursuite de 300 millions de dollars canadiens (CAD)¹ contre Greenpeace USA², Greenpeace International, Stand.earth de même que des employés³ de ces organisations. À cela s'ajoute une poursuite de 7 millions de dollars CAD déposée contre Greenpeace Canada et deux de ses employés.⁴ Par le biais de ces poursuites et d'attaques publiques lancées contre des organismes environnementaux

influent, Résolu essaie de réduire au silence des inquiétudes légitimes du public tout en ignorant les recommandations scientifiques visant la santé de la forêt et, par le fait même, la pérennité de l'industrie des produits forestiers.

La poursuite de 300 M\$ CAD a été déposée aux États-Unis par Résolu en vertu de la Loi sur le racket et la corruption dans les opérations sur valeurs mobilières (Racketeer Influenced and Corrupt Organizations Act - RICO). À l'origine, cette législation visait à traduire la mafia en justice, mais Résolu y a recours pour poursuivre des défenseurs de l'environnement. La compagnie fait essentiellement valoir que la défense de l'environnement constitue un comportement criminel. En délégitimant le travail essentiel mené par les organisations pour la protection des forêts - qui assurent une surveillance importante à l'égard d'entreprises comme Résolu - et en imposant des pénalités financières sévères sur leur libre expression, cette poursuite pourrait avoir un effet délétère sur la liberté d'expression de manière générale. **À TERME, LES POURSUITES SANS FONDEMENT DE RÉSOLU CONTRE GREENPEACE POURRAIENT AVOIR UN IMPACT SUR LES INDIVIDUS ET LES GROUPES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE QUI CHERCHENT À APPORTER DES CHANGEMENTS POSITIFS EN RENDANT TROP CÔUTEUX ET RISQUÉ DE PRENDRE LA PAROLE, DE REVENDIQUER, D'ÉMETTRE DES OPINIONS ÉCLAIRÉES D'EXPERT, OU MÊME DE FAIRE DE LA RECHERCHE.**

La liberté d'expression n'est pas seulement fondamentale pour les défenseurs de l'environnement, elle l'est également pour certains clients actuels de Résolu. Une nouvelle enquête menée par Greenpeace révèle que plusieurs entreprises, dont les activités commerciales s'appuient sur la liberté d'expression et la transparence et qui devraient être des alliés naturels de la défense de l'intérêt public et la libre expression, comptent parmi les clients de Résolu. Cette enquête a révélé que certaines des plus importantes maisons d'édition à l'échelle mondiale, comme Hachette, Penguin Random House, HarperCollins et Simon & Schuster, s'approvisionnent en papier auprès de Résolu. Le paradoxe tient dans le fait que ces éditeurs appuient ainsi une entreprise qui menace activement le droit à la liberté d'expression qui sert de fondement à leur propre existence et qui est essentiel à nous tous.

La campagne visant à préserver la forêt boréale canadienne est maintenant le théâtre d'affrontements portant sur la liberté d'expression et le dénouement de cette histoire pourrait avoir des ramifications beaucoup plus vastes que ce qu'on pourrait imaginer. Heureusement, des solutions sont aujourd'hui à notre portée. Non seulement les maisons d'édition ont la possibilité de s'engager pour la liberté d'expression et les solutions pour la forêt, mais Résolu peut aussi choisir la voie menant à une réelle gestion durable des forêts, et ce pour les générations à venir.

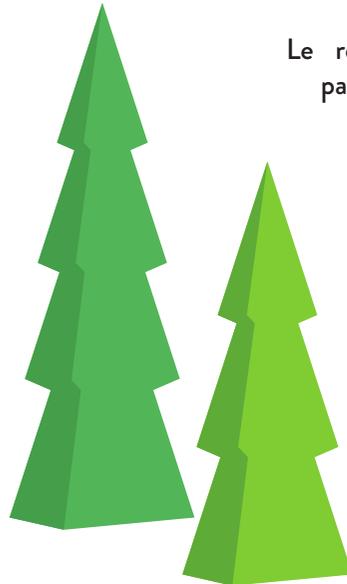
BÂILLONNER LA CRITIQUE

Résolu est au cœur d'une controverse grandissante depuis plusieurs années. Faisant face à l'attention montante du grand public en raison de ses pratiques forestières non durables - et parfois destructrices - et aux nombreuses distanciations d'importants groupes environnementaux attribuables aux piètres pratiques de Résolu et à sa réticence à collaborer, Résolu s'est mis à lancer des attaques juridiques contre les organisations critiquant l'entreprise dans le but intentionnel de les faire taire. La compagnie forestière a premièrement intenté en 2013 une poursuite de 7 M\$ CAD pour diffamation et entrave aux relations économiques contre Greenpeace Canada ainsi que deux de ses employés⁵. Résolu cherchait à réduire au silence la campagne visant à protéger la forêt boréale, qui appelait les entreprises comme Résolu à modifier leurs pratiques irresponsables.⁶ En 2014, Résolu a intenté une poursuite contre Rainforest Alliance⁷, un vérificateur indépendant sur le point de publier un audit mettant à jour la non-conformité de certaines opérations de l'entreprise avec le principal système de certification des forêts, soit les normes du Forest Stewardship Council (FSC).⁸ Un juriste a noté que, au lieu de prendre part à un processus de règlement officiel des différends mis en place au sein du FSC, la « stratégie de Résolu semble... servir à récuser ces faits. »⁹

Tandis que le litige contre Greenpeace Canada se poursuivait, Résolu a tenté d'accroître la portée de l'enquête en l'élargissant aux 45 années d'histoire de l'organisation et de ses campagnes internationales. Un panel de juges d'appel de la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accordé la requête de Greenpeace de

retirer ces parties du plaidoyer de l'entreprise, jugeant que Résolu avait tenté « d'accroître considérablement la portée du litige et tenté de transformer le procès en une enquête sur Greenpeace ». Ces juges ont aussi qualifié des allégations de Résolu de « **SCANDALEUSES ET VEXATOIRES** »¹⁰

En 2016, Résolu a utilisé des tactiques semblables à l'extérieur du Canada, déposant une poursuite de 300 M\$ CAD¹¹ pour diffamation et racket contre Greenpeace International, Greenpeace USA, Stand. earth (auparavant ForestEthics) et cinq employés de ces organisations. Dans sa récente tentative visant à tenter sa poursuite sans fondement devant une nouvelle juridiction, Résolu a inclus des allégations en vertu de la Loi sur le racket et la corruption dans les opérations sur valeurs mobilières (mieux connu sous l'appellation RICO).



Le recours à RICO est particulièrement inouï, car la loi a été conçue à l'origine pour traduire la mafia en justice. En permettant aux demandeurs d'obtenir le triple des dommages et intérêts, cette loi fournit un puissant moyen d'intimidation

envers les groupes de défense.¹² Les poursuites civiles en vertu de la RICO ont un lourd passé marqué d'abus : dès 1985, le juge Thurgood Marshall de la Cour suprême des États-Unis a exprimé son inquiétude quant « aux nombreux accusés prudents qui, confrontés aux risques d'être ruinés, préféreront régler une poursuite même si elle est sans fondement. Ainsi, il n'est pas surprenant que les poursuites au civil en vertu de la loi RICO aient été utilisées à des fins d'extorsion, mettant en exergue ces mêmes démons qu'elle devait au départ combattre. »¹³. Malgré ces dangers, Résolu fait valoir dans sa demande que « la loi RICO doit être lue de façon large... [et] interprétée libéralement pour qu'elle puisse réaliser son caractère réparateur ».¹⁴ Résolu se sert de cette interprétation large pour considérer comme criminelles les activités quotidiennes des groupes de défense : les communications organisationnelles, les enquêtes, les révélations et les pétitions sont ainsi toutes considérées comme des actes criminels en vertu de RICO. De toutes évidences, **LE RECOURS À LA LOI RICO, POUR S'ATTAQUER À LA DÉFENSE DE L'INTÉRÊT PUBLIC TOUT PARTICULIÈREMENT, EST UN PHÉNOMÈNE DANGEREUX.**

Les poursuites de Résolu sont sans fondement juridique et sont des exemples types de poursuites stratégiques contre la mobilisation publique (aussi appelée poursuites-bâillon) visant à faire taire Greenpeace ainsi que les autres voix critiques qui s'élèvent pour dénoncer les opérations irresponsables de l'entreprise dans la forêt boréale canadienne.¹⁵ Les poursuites-

bâillon mettent en évidence l'apparent avantage économique que les entreprises multimilliardaires possèdent au sein du système juridique. Elles peuvent se permettre de déboursier des millions de dollars en frais juridiques pour poursuivre leurs objectifs, tandis que les petites entreprises, les organismes sans but lucratif et les groupes communautaires sont fortement dissuadés d'intervenir publiquement, car ils ne peuvent tout simplement pas se permettre des millions de dollars en frais de défense juridique. L'objectif visé : que les enjeux de grande importance pour le public ne soient jamais mis au jour. L'efficacité historique de cette dynamique du pouvoir au tribunal met en évidence la gravité de la situation actuelle.

La nature litigieuse des actions de Résolu n'est pas seulement une grande préoccupation pour Greenpeace et les autres défenseurs de la poursuite, **MAIS L'UTILISATION CROISSANTE DE TACTIQUES CORPORATIVES DE POURSUITES-BÂILLON MINE LES VALEURS FONDAMENTALES DES SOCIÉTÉS DÉMOCRATIQUES ET ÉRODE LES LIBERTÉS CIVILES DE TOUT AUTRE INDIVIDU OU GROUPE** ayant des préoccupations légitimes concernant les comportements corporatifs ou gouvernementaux. En conséquence, plus d'une centaine d'organismes sans but lucratif et de médias¹⁶ se sont prononcés contre la poursuite RICO de Résolu et ont souligné la menace que celle-ci représente pour la liberté d'expression. Certains affirmant que « l'utilisation de la loi RICO pour cibler la libre expression a manifestement comme but de contourner le Premier amendement [de la Constitution des États-Unis]. »¹⁷ Quatre-vingts de ces organisations ont même publié une annonce dans le New York Times afin de signaler à Résolu et au reste du monde que la « liberté d'expression n'est pas un crime. »¹⁸ Non seulement Greenpeace, Stand.earth

« LES DEMANDES DE RÉSOLU SEMBLENT ÊTRE SANS FONDEMENT JURIDIQUE ET, SI TEL EST LE CAS, SONT DES EXEMPLES TYPES DE POURSUITES-BÂILLON VISANT À FAIRE TAIRE GREENPEACE. »

— RODNEY SMOLLA, AUTEUR PRIMÉ, EXPERT DU PREMIER AMENDEMENT ET ACTUEL DOYEN DE L'UNIVERSITÉ WIDENER, FACULTÉ DE DROIT DU DELAWARE.¹⁹

de même que d'autres groupes de défense de l'intérêt public ont un droit à la liberté d'expression, mais ils assurent aussi un rôle fondamental dans notre société en s'exprimant sur les préoccupations et les questions d'affaires publiques.

En tentant d'infliger des pénalités financières ou en tentant de discréditer les groupes ou les individus qui critiquent Résolu, la compagnie forestière pourrait avoir un impact à long terme sur notre paysage culturel, établissant un dangereux précédent pour la liberté d'expression de par ses poursuites agressives, sans fondement et sans mérite.



LE PARADOXE DES ÉDITEURS ET DES AUTEURS

Le Premier amendement de la Constitution des États-Unis, la Charte canadienne des droits et libertés, l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques sont très clairs quant aux libertés qui constituent les valeurs fondamentales de notre société. Ces droits, incluant la liberté d'expression et la liberté de la presse, sont les piliers de la démocratie parce qu'ils assurent l'échange d'idées, le débat public, la recherche de solutions et permettent au public de demeurer informé.

Les auteurs, philosophes, journalistes et autres personnalités publiques sont, depuis longtemps, des agents actifs luttant pour défendre ces libertés. En effet, les éditeurs comptent parmi les plus tenaces défenseurs s'opposant à la censure. La défense révolutionnaire menée par Penguin Books du livre *L'Amant de Lady Chatterley* publié en 1960²⁰ n'est qu'un des nombreux exemples où un éditeur s'est trouvé au premier plan d'un combat emblématique pour la liberté d'expression.

Les industries et les organisations qui défient le pouvoir politique, économique ou toute autre forme de pouvoir sont en mesure de le faire parce que la liberté d'expression leur garantit leur droit d'exister. L'industrie du livre et les entreprises médiatiques, tout particulièrement, reconnaissent déjà depuis longtemps l'importance de la liberté d'expression dans leur existence et dans leur place au sein de la

société. C'est pour cela que l'Association des éditeurs américains (Association of American Publishers) et plus d'une douzaine d'entreprises médiatiques ont déposé un mémoire amicus en 2016 en appui à Greenpeace dans le cadre de la poursuite-bâillon menée par Résolu. Ils soutiennent que la liberté d'expression « est essentielle pour assurer l'émergence d'idées. »²¹ De plus, « les éditeurs de tout genre comptent sur ces larges mesures de protection pour offrir au public des informations éclairantes. »²²

Les éditeurs devraient être parfaitement informés des dangers que représente les poursuites-bâillon. En 2008, à titre d'exemple, les Éditions Écosociété Inc. ont publié *Noir Canada*, une critique à l'endroit des droits de l'homme et des violations environnementales commises par des entreprises minières canadiennes en Afrique. Une des entreprises dénoncées dans ce livre, Barrick Gold, a déposé une poursuite de 6 M\$ CAD pour diffamation contre la maison d'édition québécoise. En 2011, la Cour supérieure du Québec a conclu que Barrick Gold a tenté d'intimider les défenseurs par ses manœuvres juridiques agressives. Néanmoins, la poursuite a été autorisée à aller de l'avant, et pour éviter les coûts élevés d'un procès, l'éditeur a choisi un règlement hors cour. Sous le poids de la poursuite, Les Éditions Écosociété ont été forcées de cesser la publication du livre.²³

Se pose alors la question suivante : comment se fait-il que la quasi-totalité des grands éditeurs mondiaux de

livres achète du papier d'une entreprise qui fait appel à une tactique nuisant à la liberté d'expression ? Une enquête de Greenpeace a révélé que **PLUSIEURS DES PLUS IMPORTANTES MAISONS D'ÉDITION INCLUANT NOTAMMENT HACHETTE, PENGUIN RANDOM HOUSE, HARPERCOLLINS ET SIMON & SCHUSTER S'APPROVISIONNENT TOUTES EN PAPIER PROVENANT DE RÉSOLU DE MÊME QUE D'UNE USINE À PAPIER BASÉE DANS LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE.** De grands progrès ont été réalisés en matière de recyclage et de production durable du papier, sans oublier une sensibilisation accrue à l'égard des enjeux forestiers liés à la production de papier, et pourtant, ces éditeurs continuent d'acheter du papier d'une entreprise controversée associée à la destruction de forêts anciennes intactes.

Ces grandes maisons internationales d'édition sont derrière certains des romans les plus appréciés mondialement. Elles publient des livres d'enfants, des ouvrages généraux, et produisent chaque année des millions de nouveaux titres et des éditions imprimées partout à travers le monde.²⁴ Continuer de le faire sans appuyer de flagrantes attaques à la liberté d'expression ou la destruction de forêts anciennes intactes et d'habitats d'espèces menacées est certainement dans leur intérêt. Quand un fournisseur menace les libertés sur lesquelles reposent le commerce de ses clients, le paradoxe est évident.

Chacun de ces éditeurs dispose déjà de certaines normes mondiales d'achat de papier ou a déjà mis en place des politiques environnementales. Cela devrait soulever des inquiétudes quant à savoir si Résolu se qualifie comme fournisseur sans procéder auparavant à des réformes pour assurer la durabilité de ses pratiques forestières.²⁵ (voir le tableau 1). Les compagnies doivent être consciencieuses lorsqu'elles étudient les pratiques forestières de leurs fournisseurs de papier et lorsqu'elles communiquent à ces mêmes fournisseurs leurs attentes à l'égard de l'aspect durable de leurs pratiques d'exploitation en forêt. Pour ces éditeurs, il ne s'agit pas seulement de défendre une question morale et de protéger des libertés fondamentales à leur propre existence, mais

aussi de respecter les promesses faites à leurs lecteurs et qui tiennent compte de leurs politiques.

Si les éditeurs n'abordent pas ces enjeux environnementaux et moraux et préfèrent attendre que les poursuites sans fondement de Résolu soient réglées, ils valident de façon implicite les méthodes de poursuite-bâillon, ce qui peut encourager d'autres entreprises à lancer des attaques juridiques semblables contre des groupes de défense légitimes prenant la parole au nom de l'intérêt public. Plus fondamentalement, une telle position va à l'encontre

des normes éthiques de l'ensemble de l'industrie du livre, incluant les nombreux auteurs et lecteurs partout dans le monde. Observer de près la chaîne d'approvisionnement, s'engager dans la mise en place de politiques environnementales et défendre la liberté d'expression ne sont tout simplement pas une décision à visée commerciale qui peut attendre, il s'agit de l'intégrité de l'entreprise et de l'influence qu'elle peut apporter pour l'avenir qui nous tient tous à cœur.



TABLEAU 1

ÉDITEUR	POLITIQUE	GARANTIES PERTINENTES
	Politique d’approvisionnement environnementale mondiale ²⁶	<p>« Nous exigeons que nos imprimeurs et que nos fournisseurs de papier évitent toutes FIBRES CONTROVERSÉES ... qui proviennent de FORÊTS À HAUTE VALEUR DE CONSERVATION. »</p> <p>« Nous nous attendons à ce que nos fournisseurs respectent et protègent les droits de leurs travailleurs, la forêt, les ressources naturelles et les populations autochtones locales. »</p>
	Politique d’approvisionnement Global Book Paper Procurement Policy ²⁷	<p>« Les fibres issues des sources suivantes seront exclues de tout livre papier utilisé par HarperCollins : ... forêts en voie de disparition et FORÊTS ANCIENNES ... [et] tous FOURNISSEURS LITIGIEUX ou leurs affiliés... »</p>
	Initiative environnementale et politique quant à l’utilisation du papier (Paper policy) ²⁸	<p>« Simon & Schuster s’efforcera d’éliminer le papier pouvant contenir des fibres issues d’aires DE FORÊTS en voie de disparition ou ANCIENNES. »</p>
	Politique environnementale de Hachette Livre ²⁹	<p>« Hachette Livre n’utilisera pas en connaissance de cause du papier issu de forêts ANCIENNES ou de forêts en voie de disparition ni ne commercera avec des entreprises qui s’approvisionnent en papier ou en fibres provenant de sources illégales ou de FORÊTS EN VOIE DE DISPARITION, PROVENANT DE RÉGIONS COMME LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE... »</p> <p>« Par ailleurs, nous nous engageons à cesser graduellement l’utilisation de toutes SOURCES CONTROVERSÉES de fibres de papier. »</p>

PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU :

EXPLOITATION FORESTIÈRE DANS DES FORÊTS ANCIENNES³⁰

DESTRUCTION DE FORÊTS INTACTES

— HAUTE VALEUR DE CONSERVATION TYPE 2³¹

PERTURBATION D'HABITAT D'ESPÈCES MENACÉES

— HAUTE VALEUR DE CONSERVATION TYPE 1³²

CONSIDÉRÉ COMME UNE ENTREPRISE CONTROVERSÉE ET LITIGIEUSE

LA FORÊT BORÉALE

La forêt boréale a plusieurs noms.

Pour les scientifiques, la forêt boréale est un écosystème forestier qui recouvre l'extrémité nord de la planète. Si vous observez le globe du dessus, vous y apercevrez une couronne verte qui encercle l'Arctique, couvrant ainsi une grande partie du Canada, de la Russie et des pays nordiques. Elle porte le nom de taïga en Russie et dans les pays scandinaves, Great Northern Forest (grande forêt nordique) en anglais, et au Canada, elle est simplement connue comme étant la forêt boréale. Depuis plus de 10 000 ans, cette forêt a grandi et a su s'adapter. Cette forêt ancienne et vivante est un trésor mondial formée par les forces de la nature et gérée par les peuples autochtones. En plus d'être un important et magnifique refuge pour des espèces animales emblématiques, cet écosystème protège le climat mondial en emmagasinant d'énormes quantités de carbone. Pour toutes ces raisons, Greenpeace est fière de mobiliser la population autour des enjeux de protection de cette forêt depuis plusieurs années.

PEUPLES AUTOCHTONES

Les vastes paysages de la forêt boréale canadienne incluent les territoires traditionnels de plus de 600 communautés autochtones³³ qui, depuis des temps immémoriaux, ont été les gardiens de ce territoire. En effet, de nombreuses caractéristiques de la forêt boréale d'aujourd'hui sont le reflet de cette interaction avec l'humain, « interactions qui ont inextricablement liées les peuples autochtones aux paysages qui soutiennent et définissent les diverses cultures autochtones au Canada. »³⁴ Autrement dit, **CES FORÊTS SONT DES PAYSAGES CULTURELS AUTOCHTONES³⁵ (PCA) DE GRANDES VALEURS SOCIALE, CULTURELLE ET ÉCONOMIQUE. LE RESPECT DU SAVOIR ET DES DROITS DE CES COMMUNAUTÉS EST ESSENTIEL À LA PROTECTION À LONG TERME DE LA FORÊT BORÉALE.**



CARIBOU

Le caribou forestier (ou caribou des bois) compte parmi les animaux les plus emblématiques du Canada et est listé comme menacé dans Loi canadienne sur les espèces en péril.³⁶ À l'instar du canari dans les mines de charbon, il est également considéré comme un indicateur clé de la santé de la forêt boréale, car au fur et à mesure que la santé et le caractère intact de la forêt déclinent, les populations de caribous déclinent aussi.³⁷ De vastes espaces de forêts matures et non perturbées par le développement sont essentiels à la survie du caribou forestier. Chaque année pourtant, l'effet cumulatif des perturbations industrielles sur l'habitat forestier ne fait que menacer davantage cet écotype.³⁸



© Markus Mauthe / Greenpeace

Bien que le caribou forestier fasse partie de la famille des cervidés, une caractéristique le rend unique : aussi bien le mâle que la femelle développent des bois tous les ans. Ils se sont adaptés au climat hivernal rigoureux avec leurs poils semi-creux qui emprisonnent l'air chaud près de leur peau. Les caribous sont également munis de larges sabots qui s'écartent lorsqu'ils marchent, agissant comme des raquettes dans la neige. Lorsque les caribous courent, les tendons de leurs pieds émettent un bruit donnant au troupeau à la course un son bien distinct. En hiver, l'alimentation du caribou se compose presque exclusivement de lichens. Aucun autre grand animal ne peut se suffire de cette source d'aliments pour sa survie. Le caribou forestier est tout particulièrement vulnérable à la perturbation de son habitat, car il peut s'écouler des décennies avant que la forêt ne voit repousser suffisamment de lichen pour assurer sa survie.³⁹ De plus, les chemins forestiers de même que les coupes à blanc rendent les adultes et les jeunes veaux davantage vulnérables à la prédation.⁴⁰

LES AUTRES ESPÈCES ANIMALES

La forêt boréale abrite des dizaines de milliers de plantes et d'espèces animales.⁴¹ Une riche diversité de mammifères y trouvent refuge dont le caribou, l'orignal, le loup, le castor et le carcajou sans oublier le porc-épic, le polatouche (écureuil volant), le lynx et la marte. Jusqu'à cinq milliards d'oiseaux, représentant des centaines d'espèces,⁴² séjournent dans la forêt boréale canadienne une partie de l'année.⁴³ Parmi ces espèces, il y a l'aigle à tête blanche,⁴⁴ la moucherolle à côtés olive,⁴⁵ la nyctale de Tengmalm⁴⁶ et la paruline du Canada.⁴⁷ Plusieurs de ces espèces évoluent dans des aires de forêts anciennes et sont touchées par l'exploitation industrielle.⁴⁸ Pour plusieurs de ces espèces, le caribou forestier agit à titre d'indicateur clé de leur santé ainsi que de celle de la forêt. Le caribou forestier a besoin de grands espaces de forêt mature et intacte pour sa survie. Ainsi, les difficultés causées par les conséquences de l'industrialisation doivent servir de sonnette d'alarme et nous pousser à examiner plus minutieusement la santé générale de l'écosystème.

Lynx du Canada © Big Stock



Martre d'Amérique © Dave Taylor / Greenpeace



Original / élan
© Dave Taylor / Greenpeace



Carcajou
© Joe Blossom / Alamy Stock Photo



Paruline du Canada © Bob MacDonnell



Caribou forestier
© Markus Mauthe / Greenpeace



Ours Noir / © Bob Taylor



Nyctale de Tengmalm © Frank Hildebran



Moucherolle à côtés olive © Glen Bartley



Castor © Bernd Roemmelt / Greenpeace

FORÊTS INTACTES

On trouve dans la forêt boréale canadienne certains des derniers grands territoires de forêts intacts, non perturbés par le développement industriel – les universitaires et les experts en cartographie répertorient ces territoires sous l'appellation Paysage forestier intact (PFI).⁴⁹ Ces grandes étendues de forêts anciennes sont un habitat essentiel pour les espèces menacées ainsi que les autres espèces animales.⁵⁰ Ces forêts stockent une part importante du carbone mondial,⁵¹ sont plus résilientes et s'adaptent mieux aux changements climatiques que les jeunes forêts et les forêts dégradées.⁵² Les vastes forêts anciennes sont non seulement importantes compte tenu de leur haute valeur pour la conservation,⁵³ mais aussi parce qu'elles ont plus de chance de demeurer en santé à long terme. Par conséquent, elles sont plus à même de continuer à accomplir les fonctions clés d'une forêt qui sont essentielles aux espèces animales⁵⁴ et aux communautés.⁵⁵ Pour souligner l'importance des forêts intacts pour le caribou forestier, il est important de savoir que son habitat chevauche les paysages forestiers intacts dans une proportion de plus de 93 % en Ontario et de plus de 74 % au Québec.⁵⁶ La protection de ces forêts intacts est indissociable de la gouvernance autochtone au sein de leurs paysages culturels.

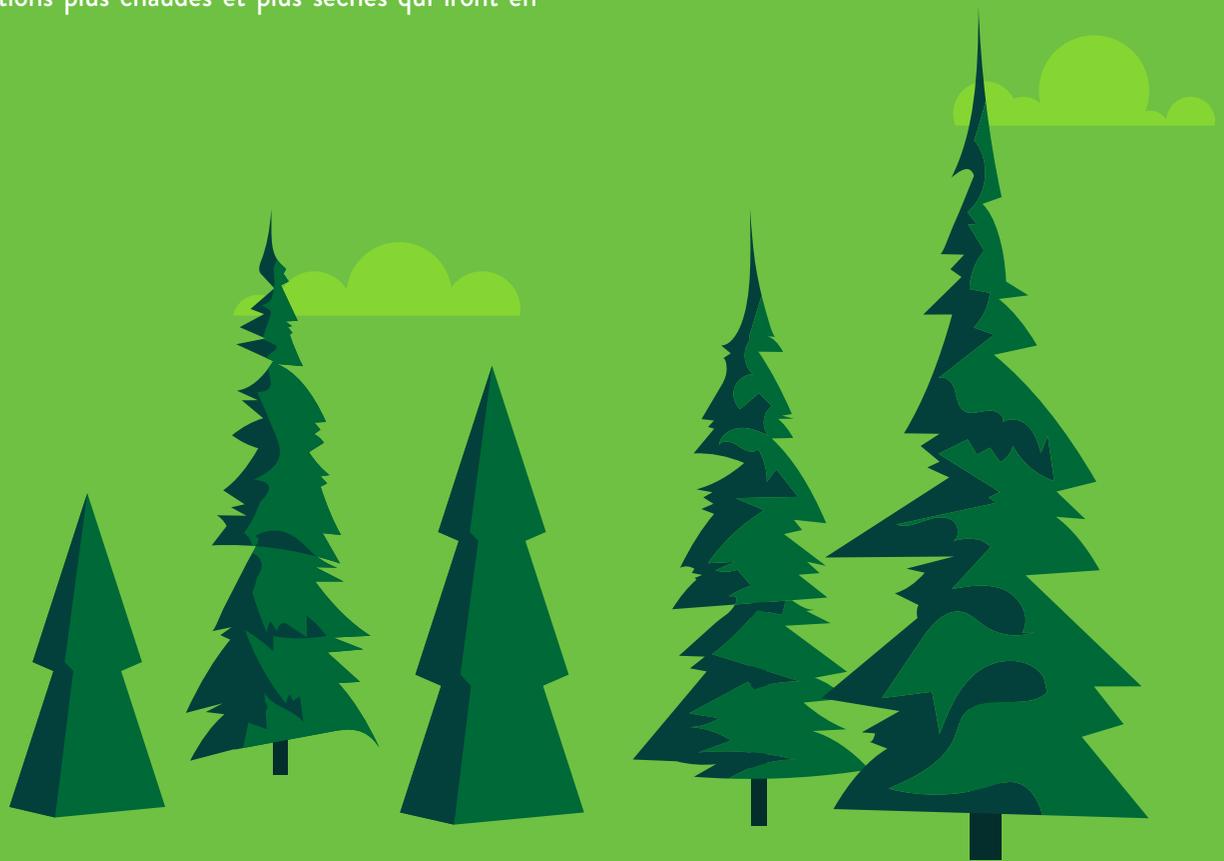
CLIMAT

La forêt boréale canadienne renferme une quantité incroyable de carbone dans son sol, ses tourbières, son pergélisol et dans sa végétation.⁵⁹ Lorsque de telles réserves de carbone terrestre sont stables, elles peuvent jouer un rôle important dans l'atténuation des changements climatiques en empêchant une partie du carbone d'atteindre l'atmosphère tout en séquestrant du carbone dans la croissance de nouvelles plantes. Ensemble, le stockage et la séquestration du carbone

font de la forêt boréale canadienne une forêt saine et essentielle pour la stabilité du climat. **DANS SON ENSEMBLE, LA FORÊT BORÉALE EST LA PLUS GRANDE ET LA PLUS IMPORTANTE RÉSERVE FORESTIÈRE DE CARBONE, RENFERMANT PLUS DE CARBONE QUE L'ENSEMBLE DES FORÊTS TROPICALES RÉUNIES.**⁶⁰

Tandis que les niveaux de dioxyde de carbone présents dans l'atmosphère continuent de grimper et que la température globale augmente, nous commençons à sentir les changements environnementaux que cela occasionne.⁶¹ La zone boréale mondiale devrait connaître un réchauffement plus rapide que toutes les forêts de la planète,⁶² ce qui entraînera des conditions plus chaudes et plus sèches qui iront en

s'intensifiant, donnant lieu à des sécheresses, des feux de forêt et des infestations parasitaires anormalement fréquentes.⁶³ Depuis des milliers d'années, les feux ont été une force écologique naturelle dans la forêt boréale canadienne.⁶⁴ Cependant, les changements climatiques risquent de modifier la fréquence de ces événements et la superficie des zones brûlées, ce qui aura pour conséquence d'exacerber les effets de la crise climatique en raison du carbone libéré dans l'atmosphère. En tant que puits de carbone, une forêt boréale canadienne en santé fournira non seulement un moyen durable d'atténuer les effets des changements climatiques, mais aussi de maintenir d'autres fonctions de l'écosystème, y compris l'habitat des espèces animales.⁶⁵



Les savoirs et la gouvernance autochtones apporteront des solutions concrètes et durables à la protection de ces paysages forestiers pour les générations à venir, et peuvent aussi tracer le chemin vers une nouvelle ère de réconciliation au Canada. Le Canada a approuvé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones, qu'il reste maintenant à mettre en œuvre.⁵⁷ Certaines propositions de conservation dirigées par les communautés autochtones sont prêtes à l'emploi, mais attendent la reconnaissance du gouvernement.⁵⁸



PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU UN FOURNISSEUR CONTENTIEUX

Produits forestiers Résolu (TSX/NYSE: RFP) est une entreprise multi-milliardaires⁶⁶ parmi les plus importantes dans le secteur forestier en Amérique du Nord.⁶⁷ Résolu est le premier fabricant de papier journal au monde sur le plan de la capacité⁶⁸ et un important fabricant nord-américain de pâtes et papiers commerciaux, de papiers pour usages spéciaux et de bois d'œuvre.⁶⁹ Greenpeace a pris la parole et attiré l'attention du public à propos du bilan environnemental de Résolu. Perte de certifications forestières, exploitation et approvisionnement menés dans des forêts intactes et dans l'habitat du caribou forestier sont parmi les controverses qui ont défini les opérations et la réputation de Résolu au cours des dernières années.

Au Canada, de nombreuses régions forestières possèdent une longue histoire en matière de foresterie. Les forêts en exploitation soumises à des cycles de coupes et de régénérescence peuvent garantir à l'industrie un approvisionnement fiable et constant en fibres en plus d'emplois stables pour les communautés locales. Greenpeace juge que cette pratique, lorsque faite de façon durable, constitue le fondement d'une industrie forestière canadienne responsable, une industrie ayant la capacité de soutenir les communautés locales et les travailleurs durant de nombreuses années.

Malheureusement, l'exploitation forestière se produit également au sein des quelques dernières zones de forêts non perturbées se trouvant dans les aires de forêts aménagées.

Résolu exploite de façon active et s'approvisionne dans certaines des dernières grandes régions intactes de cette forêt aménagée,⁷⁰ perturbant l'habitat d'espèces menacées⁷¹ dans le but de sécuriser l'apport en fibres de bois pour la production de ses produits comme le papier journal et le papier destiné aux livres. La compagnie ignore les conseils qu'apportent les meilleures connaissances scientifiques⁷² et détruit des lieux magnifiques. Résolu a également renoncé à la quasi-totalité de son engagement antérieurs envers les pratiques durables, comme en témoigne l'abandon de ses engagements visant à obtenir des certifications auprès de la Forest Stewardship Council (FSC)⁷³ pour la très grande majorité des territoires forestiers qui lui sont alloués ou la perte de trois de ses certificats FSC au cours des dernières années.⁷⁴

Il existe de nombreux termes pour décrire la relation entre une compagnie forestière comme Résolu et la forêt. Dans ce présent rapport, afin d'éviter toute confusion, les termes utilisés ont la signification suivante :

EXPLOITATION FORESTIÈRE : la pratique générale consistant à se rendre dans la forêt, convertir le bois en billots (récolte) puis les transporter vers une usine à des fins de transformation. Ce terme inclut aussi des activités connexes comme la construction de route.

RÉCOLTE : l'enlèvement physique des arbres ou de parties d'arbres de la forêt.

APPROVISIONNEMENT : la réception de billots, de copeaux de bois ou autres fibres provenant d'une zone de la forêt ou d'une usine, quelle que soit l'entreprise ayant récolté dans la zone.

ADMINISTRACIÓN: la planification, la supervision et la tenue d'un registre des activités forestières, incluant l'endroit, l'envergure et l'horaire des activités forestières menées par les parties effectuant la récolte et/ou l'approvisionnement au sein de la zone.

« ... NOUS CROYONS QUE LE COMPORTEMENT DE RÉSOLU MENACE LA PROTECTION GLOBALE DE LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE; LES PRATIQUES ACCEPTÉES DU SYSTÈME DE CERTIFICATION FSC; ET LA CAPACITÉ DES ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À S'IMPLIQUER ET À DÉVELOPPER LES PRATIQUES DE FORESTERIE DURABLE AU CANADA ET À TRAVERS LE MONDE. »

— NATURAL RESOURCES DEFENSE COUNCIL, FÉVRIER 2017.¹⁶³



**La forêt Caribou, dans le Nord de l'Ontario, gérée par
Produits forestiers Résolu. © Daniel Beltra / Greenpeace**

Les images de la forêt Caribou contenues dans ce rapport font référence aux territoires traditionnels des peuples autochtones. Greenpeace n'avance pas ses propres propositions de mesures de conservation, mais cherche plutôt à participer à une approche collaborative visant à établir des plans de conservation impliquant les peuples autochtones. La prise de décision pour ce qui se passe sur le terrain dans la forêt Caribou, ainsi qu'à travers la forêt boréale canadienne, repose sur les peuples autochtones.

EXPOSER LES ESPÈCES MENACÉES À DE PLUS GRANDS RISQUES

Le caribou forestier (*Rangifer tarandus caribou* ou caribou des bois)⁷⁵ a besoin de grandes étendues non perturbées, comprenant des rivages et des îles afin de soutenir les zones de vèlage, de même que des forêts de conifères de matures à anciennes qui réduisent les risques de prédation et fournit le lichen, des tourbières ainsi que des régions vallonnées.⁷⁶ Pour ces raisons, l'habitat du caribou forestier et les paysages forestiers intacts se recoupent en grande partie : plus de 93 % en Ontario et plus de 74 % au Québec.⁷⁷

Le caribou forestier figure sur la liste des espèces « menacées » selon la Loi sur les espèces en péril du Canada⁷⁸ et selon la Loi sur les espèces en voie de disparition de l'Ontario.⁷⁹ Au Québec, la Loi sur les espèces menacées ou vulnérables le répertorie comme espèce vulnérable.⁸⁰ À l'échelle mondiale, l'espèce est classée vulnérable dans la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN, signifiant que l'espèce « est confrontée à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage ». ⁸¹ Au Canada, l'habitat du caribou forestier est schématiquement défini par la variation de territoire du troupeau et les scientifiques du gouvernement canadien ont établi un lien de causalité entre le niveau de perturbation d'un territoire et la naissance et la survie des veaux.⁸² En 2012, les scientifiques fédéraux ont identifié à travers le Canada 51 territoires pour les troupeaux de caribous forestiers.⁸³

Le caribou forestier doit affronter certains périls, y compris la maladie et les changements climatiques.

Toutefois, les perturbations causées par l'homme, principalement dues aux activités d'exploitation forestière, ont été identifiées comme la principale cause du déclin du caribou.⁸⁴

En 2012, l'Agence canadienne d'évaluation environnementale a publié une stratégie de rétablissement pour cette espèce menacée qui décèle un risque de survie du caribou lié aux différents niveaux de perturbation des habitats au sein de leur aire de répartition. Actuellement en vigueur, cette orientation fournie par les scientifiques fédéraux affirme spécifiquement qu'un « ... seuil de gestion des perturbations se situant à 65 % dans un territoire donné... offre une probabilité mesurable (60 %) d'autosuffisance [capacité à survivre à long terme pour une population locale] pour une population locale. Ce seuil est un seuil minimal, car même avec 65 % d'habitat non perturbé, il existe un risque significatif (40 %) que les populations locales ne soient pas autosuffisantes. »⁸⁵

La santé et la présence du caribou forestier sont si étroitement liées à la santé et à la résilience de son habitat forestier qu'on le considère souvent comme un important indicateur de la santé globale de la forêt et des autres espèces qui ont des besoins similaires en matière d'habitat.⁸⁶

Tandis que Résolu exploite de plus en plus de forêts intactes, cela s'ajoute au montant cumulatif de perturbations⁸⁷ que subit l'habitat du caribou. Alors



qu'à l'échelle nationale, les superficies récoltées chaque année apparaissent petites dans un écosystème aussi grand que celui de la forêt boréale canadienne, c'est la réduction constante de l'habitat au sein de la forêt exploitée, qui, année après année, met en péril la survie du caribou forestier dans ces régions. Il faut des décennies avant que des secteurs de forêts coupées à blanc puissent soutenir la survie des caribous et que le lichen qui les nourrit pousse à nouveau. **LE CARACTÈRE CUMULATIF ET DE LONGUE DURÉE DE CETTE DESTRUCTION D'HABITAT NE PEUT ÊTRE MASQUÉ PAR L'AFFIRMATION QUE SEUL UN PETIT POURCENTAGE DE LA FORÊT EST EXPLOITÉ CHAQUE ANNÉE.** Bien au contraire, évaluer la santé de populations précises de caribous offre un indicateur scientifique rigoureux de la santé globale de la forêt dans ces zones.

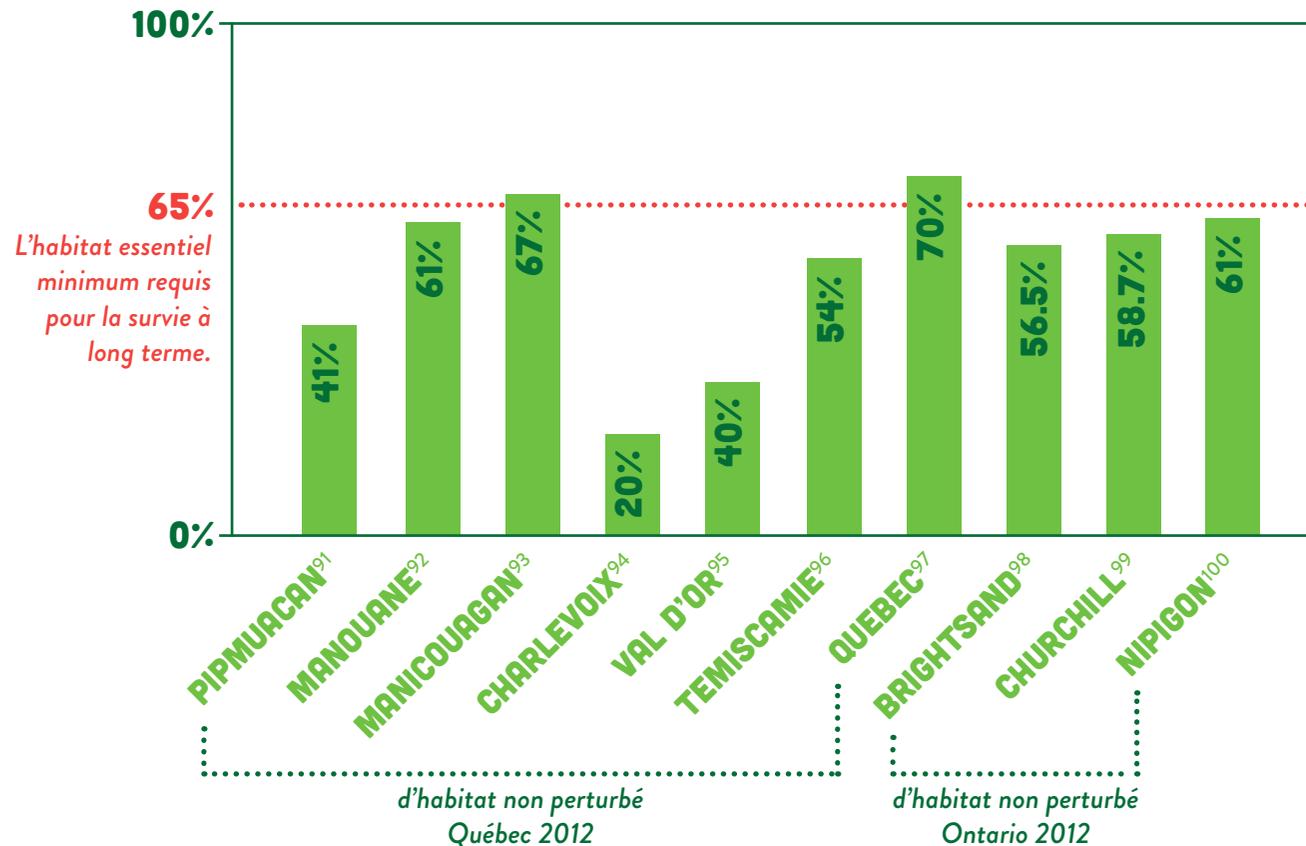
Selon les meilleures données disponibles,⁸⁸ huit des aires de répartition des hardes de caribous qui chevauchent les opérations de Résolu⁸⁹ en Ontario et au Québec comptent moins d'habitats non perturbés que le minimum identifié par le gouvernement, ainsi qu'une aire supplémentaire très proche de la limite (voir le tableau 2). Mise à part les deux aires de répartition isolées caractérisées par des niveaux dangereusement

proches du seuil d'habitat propice (Charlevoix et Val-d'Or), l'aire de répartition Pimouac située au Québec est celle qui se porte le moins bien avec seulement 41 % d'habitat non perturbé en 2012, loin du seuil minimum établi à 65 %, lui donnant une chance de survie contestable.⁹⁰ **COMPTE TENU DE L'ÉTAT DE L'HABITAT DE CES TROUPEAUX ET DU NIVEAU CUMULATIF DES PERTURBATIONS**

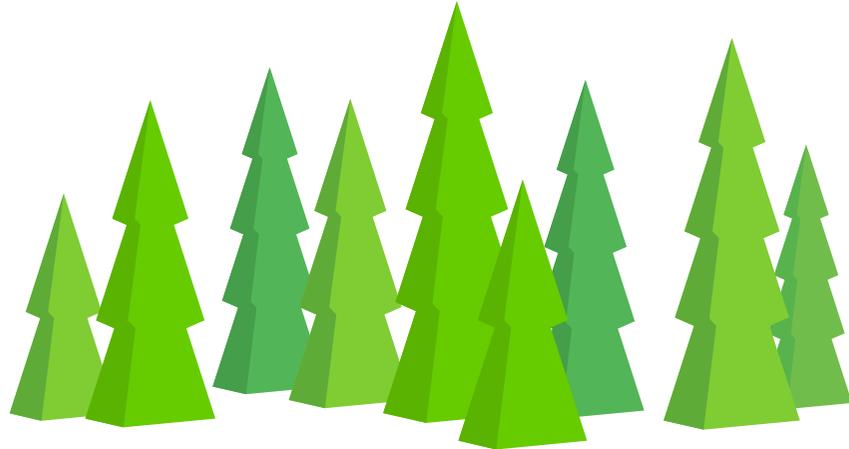
D'ORIGINES NATURELLE ET HUMAINE, CHAQUE FOIS QUE RÉ SOLU EXPLOITE DES FORÊTS INTACTES, IL MET D'AVANTAGE EN PÉRIL LES CHANCES DE SURVIE DU CARIBOU FORESTIER.

TABLEAU 2

L'habitat essentiel intact restant pour les 10 hardes de caribous se trouvant en partie dans les zones gérées par Résolu.



L'aire de répartition de Brightsand située en Ontario est un indicateur révélateur de l'impact de Résolu sur l'habitat du caribou forestier. La majorité des zones où l'exploitation forestière industrielle est autorisée sur des terrains publics à l'intérieur de cette aire de répartition a été attribuée à Résolu (et cela depuis 17 ans), incluant des parties de la forêt Caribou, de la forêt English River et des unités d'aménagement forestier Black Spruce.¹⁰¹ L'évaluation la plus récente datant de 2015 indique que 45,4 % de cette aire de répartition a été perturbée, tandis que le seuil de perturbation évalué en 2013 était de 43,5 %. À ce jour, seuls 54,6 % de l'aire de répartition de cette harde demeurent intacts.¹⁰² Parallèlement, il a été reconnu que l'aire de répartition de Brightsand connaît un « déclin de la population », faisant de chaque perturbation supplémentaire une inquiétude quant à la survie à long terme de la harde.¹⁰³



De même, au sein de la forêt Caribou, gérée par Résolu, se trouve la région caractéristique de Saint-Raphaël et le parc provincial Saint-Raphaël, un site naturel remarquable situé au cœur de l'aire de répartition de Churchill qui sert d'important habitat hivernal¹⁰⁵ et de terrain de mise bas¹⁰⁶ pour le caribou forestier. (Voir la carte 1) Cette aire comprend aussi de rares forêts anciennes de pins et des tourbières hautes qui abritent des aigles à tête blanche, des lynx et d'autres espèces.¹⁰⁷ Bien qu'une portion de ce site soit protégée, des zones de gestion valorisée permettant l'exploitation forestière s'y trouvent également. Depuis des années, des naturalistes locaux s'opposent à toutes perturbations supplémentaires de l'habitat au sein — ainsi qu'autour — de cette aire¹⁰⁸ affirmant que « des données scientifiques récentes indiquent que les caribous sont peu susceptibles de persister si l'exploitation forestière se poursuit au rythme actuel. »¹⁰⁹



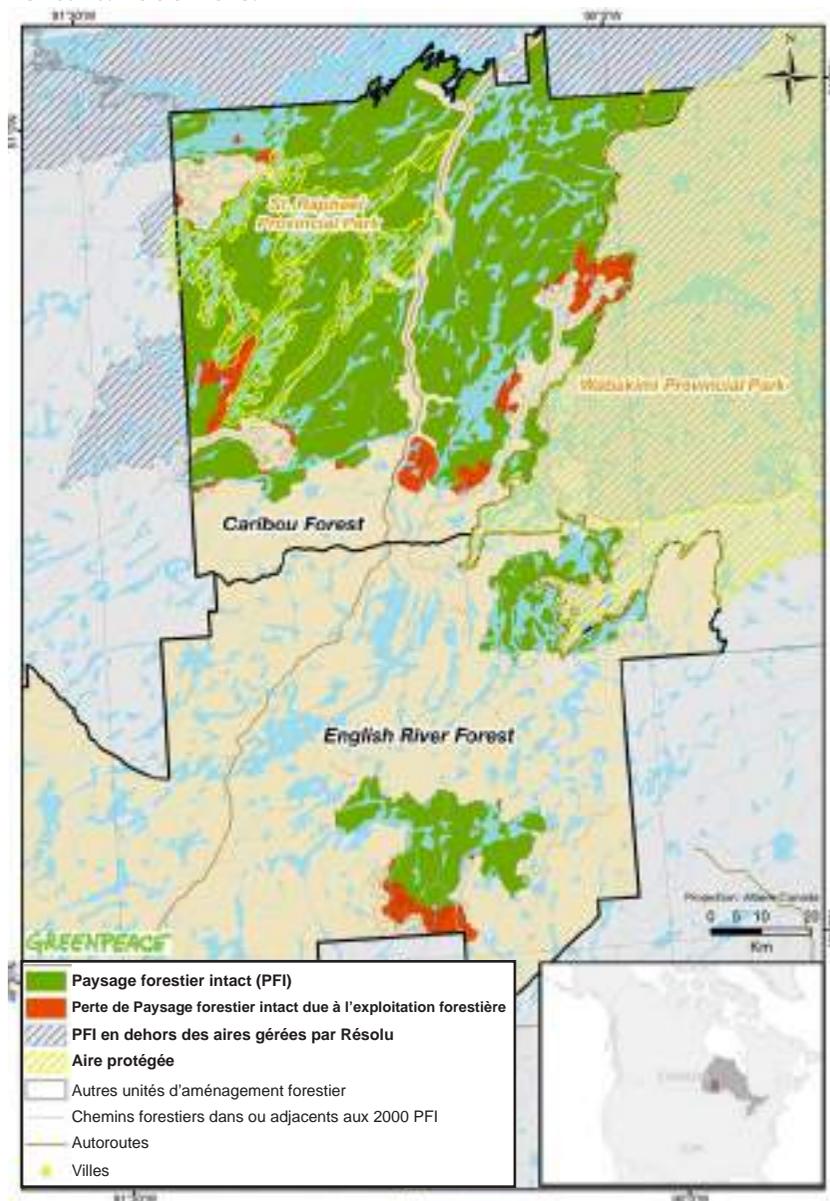
« [NOTRE] ÉVALUATION REPOSE SUR DES DONNÉES SCIENTIFIQUES DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ET ELLE INDIQUE QUE LES PLANS FORESTIERS DE RÉSOLU POURRAIENT GRANDEMENT DIMINUER LES CHANCES POUR TOUTE HARDE DE CARIBOUS DE SURVIVRE SUITE AUX OPÉRATIONS D'EXPLOITATION FORESTIÈRE. »

— L'INITIATIVE BORÉALE CANADIENNE, LA SOCIÉTÉ POUR LA NATURE ET LES PARCS DU CANADA, LA FONDATION DAVID SUZUKI, FORESTETHICS, LA FONDATION IVEY, LE NATURE CONSERVANCY ET L'INTERNATIONAL BOREAL CONSERVATION CAMPAIGN.¹⁰⁴



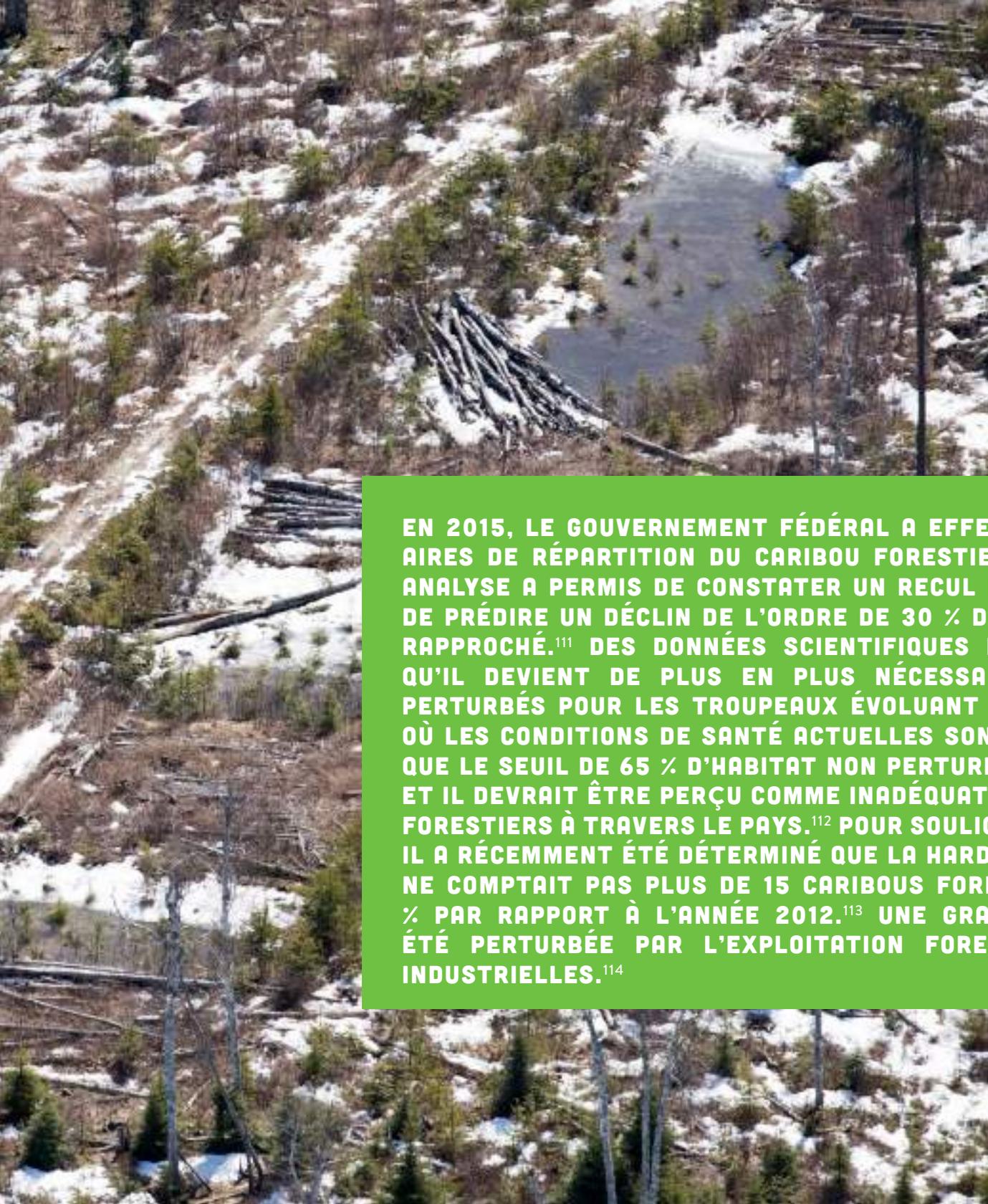
CARTE 1¹¹⁰

Emplacement de la région caractéristique de Saint-Raphaël et du parc provincial Saint-Raphaël par rapport à la perte de paysage forestier intact. Ontario, 2000-2016.



L'analyse cartographique démontre un impact forestier d'un kilomètre autour des perturbations.





Les données scientifiques sont très claires : en affaiblissant la capacité de la forêt à soutenir des populations de caribous autosuffisantes et en santé, Résolu nuit aux chances de survie d'une espèce menacée. Si les pratiques en gestion forestière actuelles demeurent les mêmes – tout particulièrement celles mises en œuvre dans les aires qui sont sur le point ou qui excèdent le seuil maximum de perturbations établi par la science – alors la survie à long terme de ces animaux est improbable. Suggérer le contraire témoigne d'une information erronée.

EN 2015, LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL A EFFECTUÉ UNE ANALYSE DE 37 DES 51 AIRES DE RÉPARTITION DU CARIBOU FORESTIER À TRAVERS LE CANADA. CETTE ANALYSE A PERMIS DE CONSTATER UN RECUIL POUR 81 % DE CES AIRES EN PLUS DE PRÉDIRE UN DÉCLIN DE L'ORDRE DE 30 % DES POPULATIONS DANS UN AVENIR RAPPROCHÉ.¹¹¹ DES DONNÉES SCIENTIFIQUES PUBLIÉES EN 2017 SOUTIENNENT QU'IL DEVIENT DE PLUS EN PLUS NÉCESSAIRE D'AVOIR DES HABITATS NON PERTURBÉS POUR LES TROUPEAUX ÉVOLUANT DANS DES AIRES DE RÉPARTITION OÙ LES CONDITIONS DE SANTÉ ACTUELLES SONT OPTIMALES. CECI NOUS INDIQUE QUE LE SEUIL DE 65 % D'HABITAT NON PERTURBÉ EST LE SEUIL MINIMUM ABSOLU ET IL DEVRAIT ÊTRE PERÇU COMME INADÉQUAT POUR LA MAJORITÉ DES CARIBOUS FORESTIERS À TRAVERS LE PAYS.¹¹² POUR SOULIGNER LA GRAVITÉ DE LA SITUATION, IL A RÉCEMMENT ÉTÉ DÉTERMINÉ QUE LA HARDE DE VAL-D'OR SITUÉE AU QUÉBEC NE COMPTAIT PAS PLUS DE 15 CARIBOUS FORESTIERS – SOIT UN DÉCLIN DE 50 % PAR RAPPORT À L'ANNÉE 2012.¹¹³ UNE GRANDE PARTIE DE LEUR HABITAT A ÉTÉ PERTURBÉE PAR L'EXPLOITATION FORESTIÈRE ET D'AUTRES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES.¹¹⁴

LA DESTRUCTION CONTINUE DES FORÊTS INTACTES

La lutte pour la conservation du caribou forestier est indissociablement liée à la santé de son habitat premier, soit les dernières grandes zones de forêts non perturbées du Canada.¹¹⁵ La perte de forêts intactes au Canada est une préoccupation fondamentale, car celles-ci sont bien plus que de magnifiques endroits isolés ou un habitat essentiel pour des espèces menacées. Elles sont aussi des paysages culturels pour les communautés autochtones et ont soutenu la vie humaine depuis des temps immémoriaux.

Les forêts intactes renferment une quantité incroyable de carbone dans leur sol et leur végétation¹¹⁶ de même que dans les tourbières et le pergélisol.¹¹⁷ Le couvert forestier protège en permanence le sol des fluctuations de température et de l'humidité.¹¹⁸ Le couvert forestier protège en permanence le sol des fluctuations de température et d'humidité. De plus, les forêts qui ne sont pas perturbées par le développement industriel résistent davantage aux changements climatiques et aux infestations de ravageurs que celles qui sont dégradées.¹¹⁹ Les forêts saines ralentissent le rythme d'évolution du paysage, modèrent les climats régionaux et fournissent de nouveaux habitats.¹²⁰ Les arbres mûrs sont aussi plus robustes et plus en mesure de composer avec des conditions en rapide mutation et de se repeupler à la suite de perturbations.¹²¹

La forêt Caribou, gérée par Produits forestiers Résolu. Nord de l'Ontario.

© Daniel Beltra / Greenpeace



Le développement industriel au sein d'un paysage forestier intact peut détruire ce dernier, puisque par définition, une forêt intacte ne peut être ni fragmentée ni dégradée et, à la fois, maintenir sa pleine valeur faunique ainsi que ses fonctions écosystémiques.¹²² C'est cet habitat non perturbé, par exemple, qui est essentiel à la vie sauvage dont fait partie le caribou forestier.¹²³

À ce jour, les forêts exploitées du nord de l'Ontario et du nord du Québec contiennent encore des régions de grandes forêts intactes. Malheureusement, Résolu récolte et s'approvisionne dans des endroits de plus en plus reculés, portant ainsi atteinte aux caractéristiques particulières de ces régions.



La forêt Caribou, gérée par Produits forestiers Résolu.
Nord de l'Ontario. © Daniel Beltra / Greenpeace



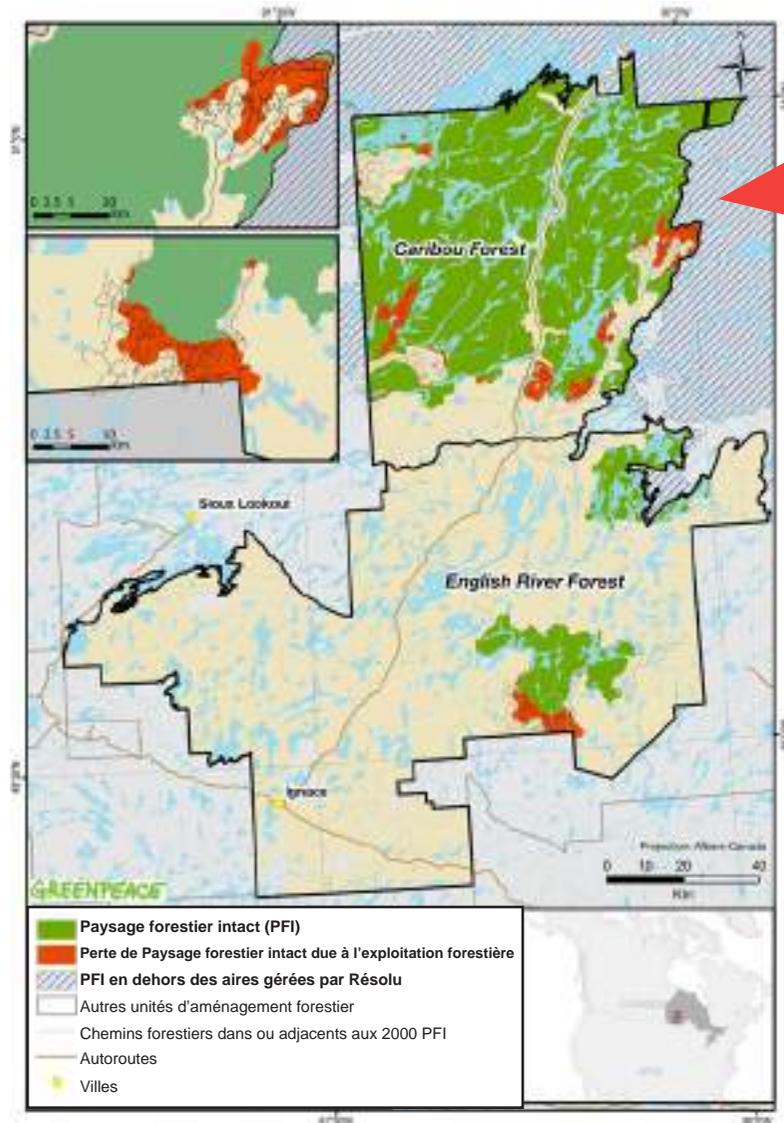
Dans le nord de l'Ontario, Résolu détient des « permis d'aménagement forestier durable » émises par le gouvernement provincial pour de nombreuses unités d'aménagement forestier, dont celle de la forêt Caribou et celle de la forêt English River¹²⁴ qui comprennent des régions de forêts intactes. Résolu n'est pas la seule entreprise à récolter dans ces forêts, cependant, Résolu a la responsabilité exclusive de l'élaboration des plans d'aménagement forestier pour ces forêts. Ces plans d'aménagement sont par la suite approuvés par le Ministère des Richesses naturelles et des Forêts.¹²⁵ En tant que tels, sous la gestion par Résolu de ces forêts en Ontario, incluant la planification de construction de routes et la récolte, plus de 41 000 hectares de paysages

forestiers intacts (PFI) ont été détruits entre l'année 2000 et l'année 2016.¹²⁶ Ceci inclut 1 500 hectares de PFI détruits entre 2013 – moment où Résolu dépose ses poursuites contre Greenpeace Canada – et 2016.¹²⁷ Presque toutes les aires de PFI détruits chevauchent ou se trouvent à la frontière de zones spécifiquement marquées par Résolu à des fins d'exploitation forestière dans le cadre de son plan décennal d'aménagement forestier.¹²⁸

La carte 2 ci-dessous illustre les nouveaux chemins forestiers ainsi que la perte de paysages forestiers intacts au cours de cette période.

CARTE 2¹²⁹

PERTE DE PAYSAGES FORESTIERS INTACTS DUE À L'EXPLOITATION FORESTIÈRE DANS DES FORÊTS EXPLOITÉES PAR PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU. ONTARIO. 2000-2016.



La forêt Caribou, gérée par Produits forestiers Résolu. Nord de l'Ontario. © Daniel Beltra / Greenpeace



La forêt Caribou, gérée par Produits forestiers Résolu. Nord de l'Ontario. © Daniel Beltra / Greenpeace

IMAGES SATELLITES MONTRANT L'AMPLEUR DES COUPES EFFECTUÉES DEPUIS 2013 DANS TROIS RÉGIONS FORESTIÈRES INTACTES OBTENUES PAR PRODUITS FORESTIERS RÉSOLOU DANS LE CADRE DE VENTES AUX ENCHÈRES PROVINCIALES.



Bonnard 2013¹³⁹



Devau 2013¹⁴¹



Tremblay 2013¹⁴³



Tremblay 2016¹⁴⁴



Bonnard 2016¹⁴⁰



Devau 2016¹⁴²



Tremblay 2017¹⁴⁵

Les emplacements de vente aux enchères de Tremblay, Bonnard et Devau servent d'exemples d'opérations controversées de Résolu. Ces zones de forêt intacte et d'habitat du caribou forestier ont été activement recherchées par Résolu, malgré des données scientifiques incontournables mettant en évidence les impacts cumulatifs néfastes que l'exploitation forestière dans ces régions peut avoir sur le caribou forestier année après année. Greenpeace n'avance pas ses propres propositions de mesures de conservation, mais cherche plutôt à participer à une approche collaborative visant à établir des plans de conservation impliquant les peuples autochtones. La prise de décision pour ce qui se passe sur le terrain, ainsi qu'à travers la forêt boréale canadienne, repose sur les peuples autochtones.

CARTE 3¹⁴⁶



Au nord du Québec, Résolu exploite et s’approvisionne dans un vaste territoire géographique géré directement par le gouvernement provincial québécois. On y octroie des superficies forestières à Résolu¹³⁰ de même qu’à d’autres entreprises forestières qui opèrent dans la région et le gouvernement provincial ne divulgue pas les zones exactes de récoltes de chacune des compagnies. Malgré tout, un système de vente aux enchères parallèle qui alloue des droits d’exploitation supplémentaires permet l’identification d’au moins quelques zones d’opérations spécifiques à des entreprises. Au travers de ce processus, depuis 2013, Résolu a acquis trois autres parcelles de récolte dans la forêt des Montagnes Blanches¹³¹ dans le cadre de ces ventes aux enchères,¹³² soit une région forestière de haute valeur de conservation que les organismes locaux tentent de protéger depuis des années.¹³³ (Voir l’image satellite et la carte 3) Les sites Devau,¹³⁴ Bonnard¹³⁵ et Tremblay¹³⁶ totalisent une superficie de 3 719 hectares, comprennent une région forestière intacte de haute valeur de conservation¹³⁷ et abrite le caribou.¹³⁸ Les trois sites ont subi de l’exploitation forestière; le site Tremblay étant le plus récent avec une exploitation complétée au cours de l’hiver 2016-2017.



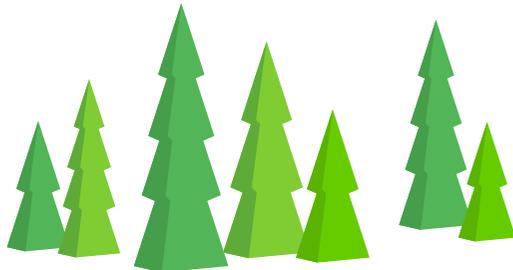
LA FAILLE DE L'EXPLOITATION FORESTIÈRE

On présume souvent que les mandats gouvernementaux offriront un certain niveau de protection aux espèces en péril. La Loi sur les espèces en péril du Canada et la Loi sur les espèces en voie de disparition de l'Ontario interdisent toutes deux de nuire aux espèces en péril ainsi que de détruire leur habitat. **CEPENDANT, L'INDUSTRIE FORESTIÈRE COMPTE PARMIS LES NOMBREUX SECTEURS AYANT OBTENU EN 2013 UNE EXEMPTION À LA LOI ONTARIENNE SUR LES ESPÈCES EN VOIE DE DISPARITION.**¹⁴⁷ L'exemption est toujours en vigueur aujourd'hui, rendant la destruction d'habitats possible au fil des ans.¹⁴⁸ De plus, Résolu continue de faire pression sur le gouvernement du Québec afin qu'il nie les données scientifiques fédérales et les paramètres que ce dernier a définis comme étant nécessaires au bien-être de l'espèce et de la forêt.¹⁴⁹

Similairement, lorsque la Stratégie nationale de rétablissement du caribou forestier a été élaborée sous la Loi sur les espèces en péril du Canada en 2012, l'ensemble des provinces et des territoires ont eu le mandat de mettre en place d'ici octobre 2017 des plans visant le rétablissement des populations de caribous forestiers.¹⁵⁰ Malgré cela, à ce jour ni l'Ontario ni le Québec n'ont apporté de précisions quant aux mesures qu'ils entendent mettre en place pour mettre en œuvre cette exigence du fédéral. De

plus, le gouvernement du Québec a récemment annoncé un plan d'action en deux étapes visant à mieux protéger l'habitat du caribou forestier,¹⁵¹ mais il subsiste des inquiétudes quant à son contenu et à sa réalisation. De façon générale, les avancées sur le terrain ont été limitées.¹⁵²

Dû à ces failles et au besoin d'avoir des gouvernements provinciaux plus proactifs, il est impératif que Résolu et ses clients prennent des décisions durables qui ne se fondent pas seulement sur le plein respect de la lettre de la loi, mais aussi sur les avis d'évaluateurs externes tels le Forest Stewardship Council et des groupes environnementaux, notamment Stand.earth, le NRDC, Ontario Nature, Nature Québec et la Société pour la nature et les parcs du Canada. Ces groupes travaillent en amont de ces changements politiques à l'aide des meilleures données scientifiques disponibles. Ultimement, davantage doit être fait au sein des gouvernements, des sociétés et par les défenseurs de l'environnement afin de promouvoir des solutions à long terme pour la forêt boréale.





ABANDONNER LA DURABILITÉ

Le Forest Stewardship Council (FSC) est le seul système de certification des activités forestières largement approuvé par la communauté environnementale¹⁵³ puisqu'il respecte des seuils critiques en matière de pratiques responsables de gestion forestière qui, lorsqu'implantées correctement, soutiennent les communautés locales et respectent les droits des peuples autochtones.¹⁵⁴ La certification FSC a été atteinte sur plus de 54 millions d'hectares répartis dans 71 unités d'aménagement forestier gérées par de nombreuses entreprises à travers le Canada.¹⁵⁵ Tembec, une entreprise de produits forestiers qui opère dans la forêt boréale canadienne détient la certification FSC pour l'ensemble de ses 9 millions d'hectares de terres forestières.¹⁵⁶ Et cela devient la norme préférée de compagnies comme Kimberly-Clark,¹⁵⁷ Williams-Sonoma¹⁵⁸ et Walt Disney Company,¹⁵⁹ qui achètent des produits forestiers.

Résolu, jadis considérée comme chef de file en matière de certification FSC au Canada, qui possède le plus grand nombre d'hectares que toute autre entreprise certifiée,¹⁶⁰ a montré sans équivoque

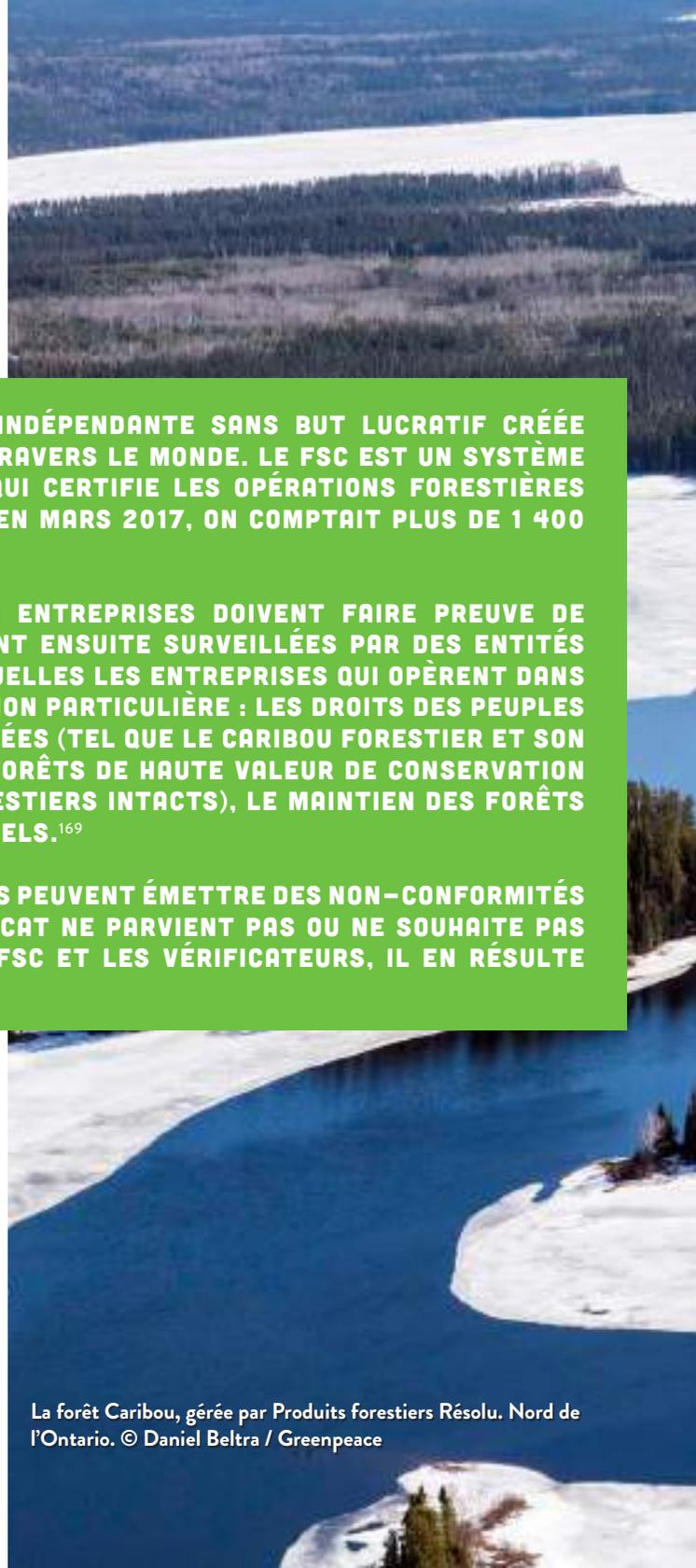
qu'elle abandonnait son engagement initial d'obtenir une certification FSC pour ses opérations forestières. En 2011, Résolu s'est engagé à obtenir la certification FSC d'ici 2015 pour 80 % de ses terres forestières.¹⁶¹

LE FOREST STEWARDSHIP COUNCIL EST UNE ORGANISATION INDÉPENDANTE SANS BUT LUCRATIF CRÉÉE POUR PROMOUVOIR LA GESTION RESPONSABLE DES FORÊTS À TRAVERS LE MONDE. LE FSC EST UN SYSTÈME VOLONTAIRE, MULTIPARTITE, CRÉÉ IL Y A PLUS DE 20 ANS, QUI CERTIFIE LES OPÉRATIONS FORESTIÈRES EN FONCTION DE CRITÈRES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX. EN MARS 2017, ON COMPTAIT PLUS DE 1 400 CERTIFICATIONS DANS PLUS DE 80 PAYS.¹⁶⁸

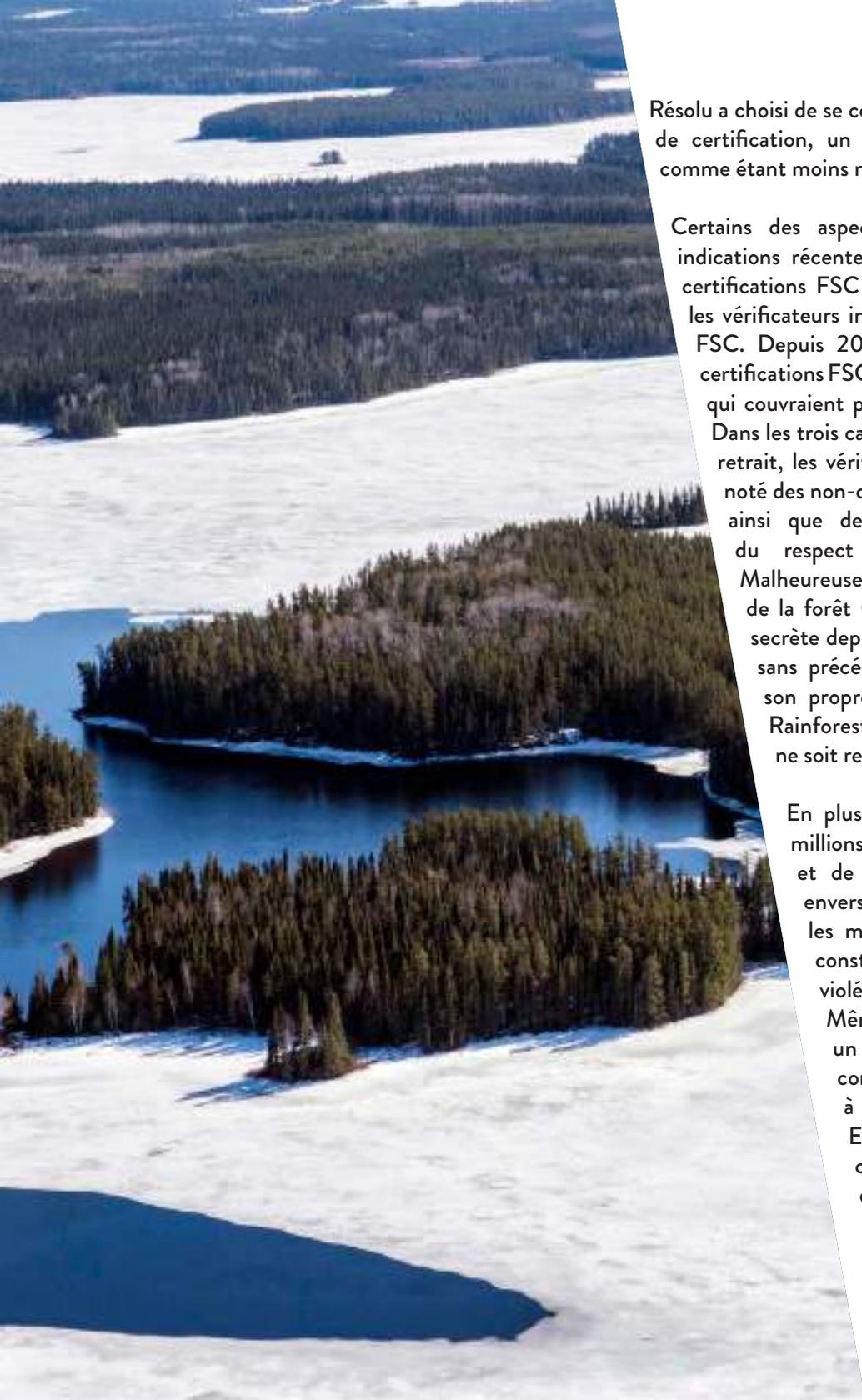
POUR OBTENIR ET MAINTENIR UNE CERTIFICATION FSC, LES ENTREPRISES DOIVENT FAIRE PREUVE DE CONFORMITÉ AVEC LES NORMES PROPOSÉES PAR FSC, QUI SONT ENSUITE SURVEILLÉES PAR DES ENTITÉS INDÉPENDANTES. VOICI QUELQUES-UNES DES EXIGENCES AUXQUELLES LES ENTREPRISES QUI OPÈRENT DANS LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE DOIVENT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIÈRE : LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES, LA PROTECTION ADÉQUATE DES ESPÈCES MENACÉES (TEL QUE LE CARIBOU FORESTIER ET SON HABITAT), LA CONSERVATION ET/OU LA MISE EN VALEUR DES FORÊTS DE HAUTE VALEUR DE CONSERVATION (QUI DORÉNAVANT INCLUS EXPLICITEMENT LES PAYSAGES FORESTIERS INTACTS), LE MAINTIEN DES FORÊTS ANCIENNES EN PROPORTION COMPARABLE AUX NIVEAUX NATURELS.¹⁶⁹

EN CAS DE NON-RESPECT DE CES EXIGENCES, LES VÉRIFICATEURS PEUVENT ÉMETTRE DES NON-CONFORMITÉS MAJEURES ET MINEURES. LORSQUE LE DÉTENTEUR DU CERTIFICAT NE PARVIENT PAS OU NE SOUHAITE PAS AJUSTER SES OPÉRATIONS DANS LE DÉLAI PRESCRIT PAR LE FSC ET LES VÉRIFICATEURS, IL EN RÉSULTE ALORS UNE SUSPENSION ET UNE CESSATION DU CERTIFICAT.¹⁶⁸

Malgré tout, en avril 2014, Résolu annonce qu'elle ne poursuivra pas son engagement.¹⁶² **DEPUIS 2012, LA SUPERFICIE DES TERRES EXPLOITÉES OU RÉCOLTÉES PAR RÉSOLU AU CANADA ET CERTIFIÉE FSC A DIMINUÉ DE 50 %.**¹⁶¹ En effet, en 2015, Résolu a déclaré qu'elle ne solliciterait pas de nouvelles certifications et qu'elle ne tenterait pas de récupérer celles qu'elle a perdu, en plus d'indiquer qu'elle pourrait ne pas renouveler les certifications existantes.¹⁶⁴ Au même moment,



La forêt Caribou, gérée par Produits forestiers Résolu. Nord de l'Ontario. © Daniel Beltra / Greenpeace



Résolu a choisi de se concentrer sur un autre système de certification, un système largement considéré comme étant moins robuste. (Voir page 33)

Certains des aspects les plus inquiétants des indications récentes de Résolu sont la perte de certifications FSC et l'amorce d'un litige contre les vérificateurs indépendants de la certification FSC. Depuis 2013, Résolu a vu trois de ses certifications FSC être retirées, des certifications qui couvraient plus de 6 millions d'hectares.¹⁶⁵ Dans les trois cas, avant que ne prenne place le retrait, les vérificateurs indépendants avaient noté des non-conformités environnementales ainsi que des non-conformités à l'égard du respect des droits autochtones.¹⁶⁶ Malheureusement, la dernière vérification de la forêt Caribou en Ontario est tenue secrète depuis que Résolu a pris l'initiative sans précédent de poursuivre en justice son propre vérificateur indépendant, la Rainforest Alliance, avant que le rapport ne soit rendu public.¹⁶⁷

En plus de perdre publiquement des millions d'hectares de forêt certifiée et de renoncer à son engagement envers le système de certification, les membres du système FSC ont constaté que Résolu a également violé des normes communes.¹⁷¹ Même si elle tente de regagner un certificat suspendu¹⁷², Résolu continue de porter atteinte à l'ensemble du système¹⁷³. En outre, afin d'éviter que le comportement sans précédent de Résolu vis-à-vis son vérificateur indépendant ne se

produise à nouveau, le FSC a émis des directives afin d'empêcher qu'un certificat FSC ne soit mis en place sans que des vérifications de certification valides soient effectuées et que des décisions ne soient rendues.¹⁷⁴ Le FSC a publiquement offert de s'entretenir avec Résolu et d'autres parties prenantes afin de trouver des solutions à ses préoccupations.¹⁷⁵ Malgré cela, Résolu n'a pas voulu à ce jour s'impliquer dans cette discussion ni dans aucun processus d'élaboration de solutions crédibles en dépit du fait que le processus du FSC soit soutenu par des ONG de défense de l'environnement,¹⁷⁶ des syndicats,¹⁷⁷ des communautés autochtones¹⁷⁸ et des organisations politiques.¹⁷⁹



Le Forest Stewardship Council comporte un cadre ainsi que des principes et des critères qui contribuent à des pratiques sociales et écologiques responsables si implémentées correctement. Aucun autre système de certification des forêts – qu’il s’agisse par exemple du Programme for the Endorsement of Forest Certification (PEFC) ou de son système de certification approuvé en Amérique du Nord, le Sustainable Forestry Initiative (SFI) – n’a la capacité de garantir une gestion responsable des forêts. Des exigences rigoureuses visant à protéger les valeurs sociales et écologiques font défaut à ces systèmes et c’est pour cette raison que SFI n’obtient pas l’appui d’organismes environnementaux de premier plan ni celui de nombreuses compagnies sensibilisées aux questions environnementales.¹⁸⁰ Le SFI a été créé par l’industrie forestière nord-américaine¹⁸¹ et il continue à se faire devancer par le FSC en matière d’exigences sociales et écologiques. À titre d’exemple, le SFI n’exige pas le consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones et ne comporte pas d’exigences spécifiques quant à la conservation du caribou forestier.¹⁸² À titre de

comparaison, le document de SFI portant sur les normes de gestion forestières compte 11 pages, tandis que celui du FSC qui porte sur les normes s’adressant à la forêt boréale compte à lui seul presque 200 pages.¹⁸³ Et contrairement à FSC, SFI n’a jamais suspendu ni résilié un certificat non conforme au Canada. En fait, dans toutes les régions sous la responsabilité de Résolu ayant perdu leur certification FSC, toutes ont conservé leur certification SFI,¹⁸⁴ malgré la documentation soulignant un manquement à l’égard du maintien des droits des peuples autochtones et des valeurs écologiques. Ceci est en corrélation directe avec les critères plus faibles de SFI ainsi que ses exigences inférieures en matière d’évaluation.¹⁸⁵ Résolu cite fréquemment ses certifications SFI comme preuve de ses opérations durables malgré les graves préoccupations concernant les normes SFI soulevées par les organismes environnementaux.¹⁸⁶ Résolu a été le commanditaire platine de la conférence annuelle du SFI dans les trois dernières années.¹⁸⁷

© Markus Mauthe / Greenpeace

RELATIONS BRISÉES

En 2010, Greenpeace ainsi que huit autres organismes voués à la défense de l’environnement et à la conservation se sont alliés à Résolu et d’autres entreprises de produits forestiers dans le but d’établir l’Entente sur la forêt boréale canadienne. À la fin de l’année 2013, chacun des organismes environnementaux se sont retirés de l’entente ou ont mis fin publiquement au dialogue avec Résolu.¹⁸⁸ Parmi les groupes environnementaux qui ont suspendu tout travail avec le géant forestier, on compte entre autres : la Société pour la nature et

« WWF PRESSE PRODUITS FORESTIERS
RÉSOLU... DE RENFORCER SA GESTION
FORESTIÈRE EN AMÉRIQUE DU NORD EN
ADHÉRANT AU PROCESSUS FSC. »

— WWF, DECEMBRE 2015¹⁹²

les parcs Canada (SNAP), Nature Conservancy et Stand.Earth (auparavant ForestEthics) qui ont publié une déclaration commune déplorant le manque d'engagement de la part de Résolu. Janet Sumner, directrice générale de la SNAP, a déclaré : **« NOUS EN SOMMES VENUS À LA TRISTE CONCLUSION QUE RÉSOLU NE FERA PAS LE MINIMUM RECONNU PAR LA SCIENCE POUR PROTÉGER NOS FORÊTS ET LES CARIBOUS QU'ELLES ABRITENT. »**¹⁸⁹

Pour mettre de l'avant son blason environnemental, Résolu fait souvent référence au partenariat qu'elle entretient avec le Fonds mondial pour la nature (WWF) et son programme « élite » Climate Savers,¹⁹⁰ programme que la forestière a rejoint en 2011.¹⁹¹ Pourtant le partenariat s'est terminé en 2015 dans la controverse après que le WWF a exhorté publiquement Résolu de nouer le dialogue avec les parties prenantes, incluant le FSC et des organismes environnementaux, pour trouver une solution à cet enjeu.¹⁹² Résolu a refusé et s'en est ensuite pris publiquement à son ancien partenaire pour avoir joint sa voix à celles, grandissantes, des parties prenantes appelant Résolu à venir prendre place à la table des négociations.¹⁹³

LES DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Le droit au consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones est internationalement reconnu comme étant une norme minimale

garantissant la survie, la dignité et le bien-être des peuples autochtones dans un contexte de développement des ressources naturelles au sein de leurs territoires ancestraux.¹⁹⁴ Ce qui signifie que les entreprises forestières qui opèrent dans la forêt boréale canadienne doivent seulement récolter ou s'approvisionner au sein de régions pour lesquelles ils ont obtenu un consentement explicite des communautés autochtones qui habitent ce territoire depuis des générations.

Plusieurs communautés autochtones canadiennes prennent part à l'industrie des produits forestiers et ont un certain niveau d'exploitation forestière sur leurs territoires traditionnels. Néanmoins, leur droit de déterminer où et quelle envergure prendra cette activité est crucial. Nombreuses Premières Nations exigent aussi une protection efficace des forêts se trouvant sur leur territoire. À titre d'exemple, le gouvernement autochtone Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh Innu) a mis de l'avant une proposition basée sur le respect de ses droits et de ses connaissances qui vise à protéger le caribou forestier à travers ses territoires traditionnels.¹⁹⁵ Peu importe si le choix des peuples autochtones favorise le développement ou la conservation, respecter leur droit de rendre une telle décision est fondamental. Les connaissances et les aspirations des peuples autochtones jouent un rôle clé dans l'identification de solutions durables pour la forêt.

Résolu entretient diverses relations avec les Premières Nations. Par exemple, en 2015 dans le nord de l'Ontario, l'entreprise a conclu une entente avec six Premières Nations.¹⁹⁶ Cependant, dans trois régions

forestières différentes, il y a eu des cas où Résolu n'a pas respecté de façon adéquate les droits des peuples autochtones, selon les vérificateurs indépendants qui ont identifié un cas majeur et de nombreux cas mineurs où Résolu a omis de suivre les meilleures pratiques et de respecter les droits des peuples autochtones comme prescrit par les exigences de la certification forestière FSC.¹⁹⁷ En fin de compte, Résolu a mis un terme à son engagement FSC et ces trois forêts ne sont plus certifiées FSC. Il n'est donc plus exigé que ces zones de forêt exploitées par Résolu soient évaluées afin de vérifier la conformité avec les normes liées aux droits des peuples autochtones.

Garantir le respect des droits des peuples autochtones, que ce soit dans un contexte de gestion forestière ou de conservation, ne repose pas seulement sur les gouvernements, mais également sur l'ensemble des entreprises forestières et des organismes environnementaux. En dépit du litige médiatisé en cours et qui oppose Résolu et Greenpeace dans les salles d'audience et dans les médias, les peuples autochtones doivent tenir un rôle clé dans l'identification de solutions durables et justes au plan social.



LES SOLUTIONS DISPONIBLES AUJOURD'HUI

L'industrie forestière de la forêt boréale canadienne n'offre pas seulement des produits forestiers de haute valeur sur les marchés locaux et internationaux, elle emploie également des milliers de personnes issus des communautés locales partout au pays. Il existe des producteurs de papier qui prennent au sérieux leurs responsabilités de gestion, de récolte et d'approvisionnement afin de respecter des pratiques durables dans ces forêts, tout en appuyant les économies locales. Résolu pourrait se joindre à eux dès aujourd'hui.

Greenpeace soutient fermement les allégations qu'elle porte à l'encontre de Résolu, celles-ci reposant sur la science. Greenpeace continuera de faire pression sur Résolu afin d'identifier des solutions durables pour la forêt boréale canadienne.

Chaque jour, Greenpeace travaille en collaboration avec des Premières Nations, des gouvernements, d'autres entreprises d'exploitation forestière et des syndicats afin de favoriser une industrie de produits forestiers responsable de même que des communautés locales saines. Nombreuses entreprises mondiales et grandes marques connues comme Kimberly-Clark¹⁹⁸ et McDonald's¹⁹⁹ ont accepté les critiques de Greenpeace et ont fini par adopter des pratiques plus durables. Greenpeace a instauré de solides et durables collaborations avec de nombreuses entreprises qui ont choisi le chemin menant aux solutions plutôt que le conflit. Il n'y a aucune raison pour que Résolu ne puisse faire de même.

En dépit des défis qui concernent la forêt et de la situation actuelle difficile avec Résolu, il existe heureusement de

nombreuses propositions qui offrent un chemin à suivre. Un ensemble de parties prenantes agissent déjà sur le terrain, tentant d'obtenir une meilleure protection de la forêt boréale canadienne. En 2015, le gouvernement autochtone Pekuakamiulnuatsh Takuhikan (Mashteuiatsh Innu) a soumis une proposition fondée sur le respect de leurs droits, visant la protection du caribou forestier sur l'ensemble de ses territoires traditionnels, incluant une partie des Montagnes Blanches.²⁰⁰ Les syndicats de travailleurs préconisent le retour de la certification FSC pour répondre à la demande mondiale en produits forestiers durables provenant d'acheteurs de premier plan.²⁰¹ De plus, des propositions provenant d'organismes environnementaux²⁰² ont pour but de concilier les activités forestières et la sécurité économique à l'aide de la création de zones protégées de première importance. Les actions déterminées des multiples intervenants visant à résoudre ces enjeux suggèrent qu'il existe, pour Résolu, un chemin clairement tracé pour aller de l'avant.





Les **GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX CANADIENS** sont responsables, en grande partie, de la gestion des ressources naturelles et de l'industrie forestière. Une meilleure protection de la part des gouvernements provinciaux des forêts et de la faune pourrait résoudre de nombreux conflits. Les développements les plus attendus sont prévus en octobre 2017, alors que le Programme de rétablissement du caribou forestier exige que toutes les provinces et territoires prévoient un plan à long terme pour le rétablissement de leurs populations de caribou forestier.²⁰³ Les meilleures données scientifiques indiquent que ces plans à long terme doivent inclure une meilleure protection des forêts intactes et moins de perturbations des habitats.²⁰⁴ Ce genre de leadership venant du gouvernement pourrait fondamentalement transformer l'industrie des produits forestiers, incluant des compagnies comme Résolu, la rendant plus durable et donc plus forte pour les communautés locales, pour les travailleurs et pour les acheteurs de produits forestiers.

En plus de demander aux gouvernements d'en faire davantage, il est impératif que la **CLIENTÈLE D'ENTREPRISE ACHETANT DES PRODUITS ISSUS DE LA FORÊT BORÉALE CANADIENNE** comprenne le caractère central de son engagement sur les marchés et reconnaisse l'incroyable influence qu'elle peut avoir sur ce qui se passe sur le terrain. Les petites et les grandes entreprises qui achètent du papier, de la pâte à papier et du bois d'œuvre ont manifestement le devoir de ne pas seulement réaliser et maintenir leurs engagements envers le développement durable, mais aussi d'identifier de façon proactive les problèmes caractérisant les opérations forestières. Pour se faire, elles doivent s'investir dans des collaborations pour assurer des solutions à long terme.

LES ÉDITEURS DE LIVRES INTERNATIONAUX ET LES ENTREPRISES MÉDIATIQUES

doivent quant à eux évaluer leurs chaînes d'approvisionnement et identifier leurs fournisseurs. Si Résolu est leur fournisseur, elles doivent lui communiquer leurs exigences en matière de durabilité ainsi que les inquiétudes face aux attaques de la compagnie forestière envers la liberté d'expression. Dans le cas où les pratiques actuelles de Résolu ne sont pas en phase avec les promesses de durabilité, les éditeurs et les entreprises médiatiques devraient mettre en place des actions afin d'assurer un retour à la conformité. Un travail proactif de sensibilisation auprès des Premières Nations et des gouvernements provinciaux canadiens, l'appel à la mise en place de plans de protection solides pour le caribou forestier et la forêt sont différentes actions que les éditeurs peuvent mener afin d'assurer des solutions à long terme.

Bien que complexe, le chemin permettant à **PRODUITS FORESTIERS RÉSOLU** de résoudre ces conflits est relativement simple à concevoir. Résolu doit prendre des mesures concrètes pour respecter les droits des peuples autochtones, sauvegarder des emplois et préserver la forêt. De façon concrète, l'entreprise devrait :

- Adopter le consentement préalable, libre et éclairé comme base d'interaction avec les peuples autochtones pour assurer une planification forestière guidée par le savoir et la gouvernance autochtone.
- Suspender l'exploitation forestière et l'approvisionnement au sein de forêts à haute valeur de conservation incluant les paysages forestiers intacts et l'habitat du caribou forestier jusqu'à ce qu'une planification de la conservation

fondée sur la science soit mise en place.

- Soutenir publiquement la mise à place à grande échelle d'aires protégées, en fonction des données scientifiques et du savoir autochtone.
- Renouveler son engagement vis-à-vis du système FSC et regagner les certificats perdus.
- Travailler avec les organismes environnementaux, les syndicats et les communautés pour répondre aux préoccupations économiques légitimes et garantir la création d'emplois durables.

Résolu a le choix : continuer à utiliser l'argent de ses actionnaires pour exécuter, par le biais de sa machine de relations publiques, des attaques et des poursuites sans fondements, ou prendre des mesures concrètes pour préserver la forêt boréale canadienne et assurer aux communautés aux travailleurs et aux actionnaires une prospérité à long terme.





La forêt Caribou, gérée par Produits forestiers Résolu. Nord de l'Ontario.
© Daniel Beltra / Greenpeace

Au fil des ans, nombreuses entreprises ont su construire des relations de travail constructives avec Greenpeace, même si certaines n'ont débuté qu'après des années de conflit. Mais les entreprises qui se sont engagées de façon sincère peuvent témoigner du fait que Greenpeace peut être un allié solidaire et compétent qui aide les entreprises à faire face à leurs grands défis environnementaux.

Une de nos campagnes les plus notoires menée au cours des dernières années visait à sauver les forêts tropicales indonésiennes. Cette campagne, conflictuelle par moment, interpellait Asia Pulp and Paper (APP) afin que la compagnie applique les principes du développement durable. Néanmoins, suite à la campagne, la directrice générale responsable du développement durable chez APP, Aida Greenbury, a déclaré : « Il y a eu des moments difficiles pour nous, en particulier lorsque Greenpeace produisait des rapports, nous attaquait et appelait au boycott – c'était très éprouvant pour nous. C'était difficile pour nous de comprendre et de réaliser que ce que disait Greenpeace puisse être vrai; nous étions légèrement dans le déni. Nous essayions de justifier notre façon de faire, mais en rétrospective, sans leur initiative, nous n'en serions pas là aujourd'hui. C'était important. Nous remercions publiquement Greenpeace pour le rôle qu'ils ont tenu et qui nous a fait changer de stratégie. »²⁰⁵

Lorsque l'on demande à la directrice générale quel conseil elle donnerait à une entreprise interpellée par une campagne de Greenpeace, Greenbury répond : « Acceptez les critiques les plus dures... faites face à vos problèmes les plus difficiles... Il est passé le temps où les entreprises pouvaient faire du greenwashing et espérer rester discrets à ce sujet. Aujourd'hui, il y a internet – la transparence complète. Alors, cessez d'éviter l'éléphant dans la pièce. Essayez de trouver des solutions et mettez-les en œuvre. »²⁰⁶
De la même façon, Bob Langert, ancien vice-président du développement durable chez

McDonald, a décrit en profondeur la façon constructive qu'utilise Greenpeace pour inciter les grandes compagnies à s'engager. « Greenpeace est intelligente et stratégique. Ne le voyez pas comme une insulte. Prenez-le comme un compliment... J'attribue un grand mérite à Greenpeace pour son ouverture d'esprit quant aux tactiques à privilégier avec nous... La flexibilité de Greenpeace et son approche simple ont permis d'aller de l'avant et d'instaurer une feuille de route vers la responsabilité facile à réaliser. »²⁰⁷

Même des entreprises autrefois au cœur d'une campagne Greenpeace visant à protéger la forêt boréale canadienne se sont exprimées quant à la faisabilité de travailler avec Greenpeace. « [Greenpeace] sont de vrais experts en la matière », a déclaré Suhas Apte, ancien vice-président du développement durable chez Kimberly-Clark. « De toutes évidences, ils sont investis, mais en même temps, ils sont très pragmatiques et réalistes. »²⁰⁸ Similairement, Peggy Murphy, responsable de la stratégie de durabilité chez Kimberly-Clark, signale que « cela ne devrait pas faire peur lorsqu'on reçoit un premier appel de Greenpeace. » Elle ajoute qu'en rétrospective, « la phase de contestation de la relation était sûrement évitable. Greenpeace est prête à négocier, à accepter les objectifs atteignables et à écouter les inquiétudes vis-à-vis de la mise en place des solutions. »²⁰⁹

Si le plus grand producteur de produits à base de papier, le leader mondial en restauration rapide et l'une des plus importantes entreprises de pâte à papier au monde peuvent travailler avec Greenpeace, Produits forestiers Résolu peut aussi le faire. Elle peut collaborer avec Greenpeace et faire croître sa crédibilité en matière de développement durable. Greenpeace maintient la porte ouverte pour un dialogue avec Résolu. Greenpeace demeure ouverte à l'idée de travailler en collaboration pour trouver des solutions durables en ce qui concerne la forêt boréale, et ce pour le bien-être des communautés locales, des travailleurs, des Premières Nations ainsi que pour la forêt.

NOTES DE FIN

- [1] Résolu réclame des dommages d'au moins 100 millions de dollars (le montant total devra être « prouvé au procès », mais serait « bien supérieur » à ce chiffre), et ce montant triple à 300 millions de dollars en vertu de la RICO, en plus des intérêts, des coûts et des honoraires d'avocats.
- [2] Greenpeace USA est composée de deux entités juridiques : Greenpeace Inc. et Greenpeace Fund Inc. Ces deux entités sont des parties défenderesses dans la poursuite aux États-Unis.
- [3] Resolute Forest Products Inc. et al c. Greenpeace International et al, 1:16-cv-00071-JRH-BKE, doc. 63-1 (déposé à la Cour de district de la Géorgie du Sud le 31 mai 2016).
- [4] Produits forestiers Résolu. (2013). Déclaration de Résolu, Cour supérieure de justice de l'Ontario. Tiré du site web de Greenpeace Canada. [Consulté le 30 mars 2017]. www.greenpeace.org/canada/Global/canada/report/2016/10/Resolute_Statement_of_Claim_May_23-13.pdf
- [5] Produits forestiers Résolu. (2013). Déclaration de Résolu, Cour supérieure de justice de l'Ontario. Tiré du site web de Greenpeace Canada. [Consulté le 30 mars 2017]. www.greenpeace.org/canada/Global/canada/report/2016/10/Resolute_Statement_of_Claim_May_23-13.pdf
- [6] Greenpeace Canada. (2013). La poursuite de 7 \$ millions de Résolu contre Greenpeace vise à bâillonner la critique. 20 juin 2013. Site web de Greenpeace Canada. [Consulté le 2 avril 2017]. <http://www.greenpeace.org/canada/fr/actualites/La-poursuite-de-7-millions-de-Resolu-contre-Greenpeace-vise-a-bailonner-la-critique/>. Jacobsen P. et al. (2013). Ontario must ban SLAPP suits to protect free speech. Toronto Star. 8 novembre 2013. [Consulté le 18 avril 2017]. <http://www.savelakesimcoe.com/press/110813.pdf>
- [7] Resolute Forest Products c. Rainforest Alliance Inc. et al. (2014). Avis de poursuite. Ontario, CV-2014-171, Cour supérieure de justice de l'Ontario.
- [8] Resolute Forest Products c. Rainforest Alliance Inc. et al. (2014). Avis de poursuite. Ontario, CV-2014-171, Cour supérieure de justice de l'Ontario.
- [9] Delean P. (2014). Resolute Forest alleges bias against Rainforest Alliance before release of negative audit. Montreal Gazette. 20 mai 2014. Site web de Montreal Gazette. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://montrealgazette.com/business/resolute-forest-alleges-bias-against-rainforest-alliance-before-release-of-negative-audit>
- [10] Resolute Forest Products Inc. c. Greenpeace (2016). Cour supérieure de justice de l'Ontario 5398 (CanLI). Alinéa 69. [Consulté le 7 avril 2017]. <https://www.canlii.org/en/on/ons/c/doc/2016/2016ons5398/2016ons5398.html>
- [11] Resolute Forest Products Inc. et al c. Greenpeace International et al, 1:16-cv-00071-JRH-BKE, doc. 63-1 (déposé à la Cour de district de la Géorgie du Sud le 31 mai 2016).
- [12] Redford K. (2016). The New Corporate Playbook, Or What To Do When Environmentalists Stand In Your Way. The Huffington Post. 29 juin 2016. Site web du Huffington Post. [Consulté le 30 mars 2017]. http://www.huffingtonpost.com/katie-redford/the-new-corporate-playbook_b_10599544.html
- [13] Sedima S.P.R.I c. Imrex Co. Inc. (1985). Cour suprême des États-Unis 472 US 479. [Consulté le 13 avril 2017]. <https://supreme.justia.com/cases/federal/us/473/479/case.html>
- [14] Resolute Forest Products Inc. et al c. Greenpeace International et al, 1:16-cv-00071-JRH-BKE, doc. 75 (déposé à la Cour de district de la Géorgie du Sud le 31 mai 2016). P. 47.
- [15] Reporters Committee for Freedom of the Press. (2016) Resolute Forest Products Inc. c. Greenpeace. 16 septembre 2016. Site web de RCFFP. [Consulté le 1er avril 2017]. <https://www.rcffp.org/browse-media-law-resources/briefs-comments/resolute-forest-products-inc-v-greenpeace>; Swift A. (2016) Public interest groups condemn Resolute suit in NYT ad. Site web du Natural Resources Defense Council. [Consulté le 1er avril 2017]. <https://www.nrdc.org/experts/anthony-swift/public-interest-groups-condemn-resolute-suit-nyt-ad>
- [16] Ces 101 organisations comptent neuf organismes sans but lucratif et douze organismes médiatiques inscrits dans le mémoire d'amicus curiae et 80 autres organismes ayant signé une annonce dans le New York Times. Resolute Forest Products Inc. et al c. Greenpeace International et al. 15 septembre 2016. Mémoire d'amicus curiae à l'appui de la requête des défendeurs visant à faire rejeter la demande. Cause 1:16-cv-00071-JRH-BKE document 64. Cour de district des États-Unis, district de la Géorgie du Sud. <http://www.greenpeace.org/canada/Global/canada/report/2016/10/Amicus-BriefAdvocacyGroups.pdf>
- [17] Resolute Forest Products Inc. et al c. Greenpeace International et al. 15 septembre 2016. Mémoire d'amicus curiae, Reporters Committee for Freedom of the Press et 11 sociétés de médias en appui à la requête visant à faire rejeter la demande et à la requête en radiation de Greenpeace. Cause 1:16-cv-00071-JRH-BKE document 63-1. Cour de district des États-Unis, district de la Géorgie du Sud. <http://www.greenpeace.org/canada/Global/canada/report/2016/10/AmicusBriefRCFP.pdf>
- [18] Stand.earth (2016). Attention Resolute Forest Products: Free speech is not a crime. New York Times. 16 novembre 2016. Version imprimée. En ligne à <http://www.stand.earth/latest/coalition-75-organizations-us-canada-stand-against-intimidation-lawsuit-filed-trump-law-firm>
- [19] Resolute Forest Products Inc. et al c. Greenpeace International et al. 15 septembre 2016. Géorgie. Cause 1:16-cv-00071-JRH-BKE document 63-1. United States District Court, Southern District of Georgia.
- [20] Robertson G. (2010) The Trial of Lady Chatterley's Lover. The Guardian. 22 octobre 2010. [Consulté le 14 avril 2017]. <https://www.theguardian.com/books/2010/oct/22/dh-lawrence-lady-chatterley-trial>
- [21] Robertson G. (2010) The Trial of Lady Chatterley's Lover. The Guardian. 22 octobre 2010. [Consulté le 14 avril 2017]. <https://www.theguardian.com/books/2010/oct/22/dh-lawrence-lady-chatterley-trial>
- [22] Resolute Forest Products Inc. et al c. Greenpeace International et al. 15 septembre 2016. Géorgie. Cause 1:16-cv-00071-JRH-BKE document 63-1. United States District Court, Southern District of Georgia.
- [23] Radio Canada (2011) Affaire Noir Canada : Écosociété et Barrick Gold règlent à l'amiable. Site web de Radio Canada. 18 octobre 2011. [Consulté le 14 avril 2017]. <http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/535230/entente-ecosociete-barrick-gold>
- [24] Union internationale des éditeurs (2014) Rapport annuel de l'UIE. Octobre 2014. Site web de l'UIE. [Consulté le 6 mai 2016] P. 16. <http://www.internationalpublishers.org/images/reports/2014/IPA-annual-report-2014.pdf>
- [25] Les politiques des cinq entreprises ne permettent pas l'approvisionnement auprès d'une ou plusieurs des sources suivantes : forêt de haute valeur pour la conservation, forêt ancienne, forêt menacée ou fournissures contestées. Les paysages forestiers intacts et l'habitat du caribou forestier sont considérés comme des forêts de haute valeur pour la conservation. Pour obtenir des références précises, consultez le tableau 1.
- [26] Penguin Random House. (2015). Worldwide Environmental Sourcing Policy. Janvier 2015. Site web de Penguin Random House. [Consulté le 3 avril 2017]. <http://assets.penguinrandomhouse.com/wp-content/uploads/2015/02/0470128/PRH-Worldwide-Paper-Policy-2015-FI-NAL1.pdf>
- [27] HarperCollins. (s. d.) Global Book Paper Procurement Policy. Site web d'HarperCollins. [Consulté le 3 avril 2017]. <http://corporate.harpercollins.com/about-us/harpergreen>
- [28] Publishing Executive (2007). Simon & Schuster Launches Major Environmental Initiative. (1er novembre 2007). Site web de Publishing Executive. [Consulté le 3 avril 2017]. www.pubexec.com/article/publisher-targets-150-percent-increase-use-recycled-fiber-82764/all; Simon & Schuster (s. d.) Business Timeline. Site web de Simon & Schuster. [Consulté le 13 avril 2017]. <http://about.simonandschuster.biz/business-timeline-list-view/>

- [29] Hachette Book Group. (2012). Environmental Policy. Décembre 2012. Site web d'Hachette Book Group. [Consulté le 3 avril 2017]. www.hachettebookgroup.com/_b2c/media/uploads/hbg_environmental_policy_for_2013_to_2016.pdf
- [30] Forest Stewardship Council. (2013). Public Summary Report for Forest Management 2013, Annual Audit Report for Produits forestiers Résolu (Lac St-Jean) in Lac St-Jean, QC. Site web du FSC. P. 15, 21-22, 41, 48. [Consulté le 23 mars 2017]. <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00P4000000G3oT8EAJ>; Forest Stewardship Council. (2013). Public Summary Report for Forest Management 2013, Annual Audit Report for PF Résolu Canada Inc. (Mistassini-Péribonka) in Dolbeau-Mistassini, QC. Site web du FSC. p. 9-10, 15-19, 26-28 [Consulté le 23 mars 2017]. <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00P-4000000J5QHEEA3>
- [31] Les forêts de haute valeur pour la conservation sont des forêts d'une importance biologique, écologique, sociale ou culturelle exceptionnelle ou essentielle à l'échelle nationale, régionale ou mondiale. HCV Resource Network décrit six facteurs définissant la haute valeur d'une forêt, c'est-à-dire la diversité biologique, les forêts intacts, les habitats menacés, les écoservices de base, les besoins de base pour les communautés locales et les sites ayant une valeur historique et culturelle. High Conservation Value Resource Network (s. d.) The Six HCVs. Site web du HCV Resource Network. [Consulté le 7 avril 2017]. <https://www.hcvnetwork.org/about-hcvf/the-six-high-conservation-values>
- [32] Les forêts de haute valeur pour la conservation sont des forêts d'une importance biologique, écologique, sociale ou culturelle exceptionnelle ou essentielle à l'échelle nationale, régionale ou mondiale. HCV Resource Network décrit six facteurs définissant la haute valeur d'une forêt, c'est-à-dire la diversité biologique, les forêts intacts, les habitats menacés, les écoservices de base, les besoins de base pour les communautés locales et les sites ayant une valeur historique et culturelle. High Conservation Value Resource Network (s. d.) The Six HCVs. Site web du HCV Resource Network. [Consulté le 7 avril 2017]. <https://www.hcvnetwork.org/about-hcvf/the-six-high-conservation-values>
- [33] Le terme « Premières Nations » désigne les populations autochtones du Canada, autres que les Métis ou les Inuits, de différentes cultures et se trouvant partout au Canada. On compte plus de 900 000 membres des Premières Nations au Canada. Gouvernement du Canada. (2014). Les Premières Nations au Canada. Affaires autochtones et du Nord Canada. [Consulté le 31 mars 2017]. <https://www.aadnc-aand.gc.ca/fr/1303134042666/1303134337338>
- [34] Forest Stewardship Council (FSC). (2016). Intact Forest Landscapes and Indigenous Cultural Landscapes: working together to find a functional approach. Site web du FSC, p. 2 [Consulté le 31 mars 2017]. <https://ca.fsc.org/preview.ifcl-discussion-paper.a-1105.pdf>
- [35] Le terme « paysages culturels autochtones » désigne des [traduction] « paysages vivants auxquels les peuples autochtones accordent une valeur sociale, culturelle et économique grâce à leur relation durable avec la terre, l'eau, la faune, la flore et les esprits, et de l'importance de ces paysages pour leur identité culturelle future et actuelle. Un paysage culturel autochtone présente des propriétés qui ont été maintenues grâce à l'application de connaissances en matière de protection de la terre et de pratiques de subsistance adaptées depuis longue date. Ces paysages sont sous la responsabilité des peuples autochtones. » Définition adoptée par le Forest Stewardship Council. Forest Stewardship Council (FSC). (2016). Intact Forest Landscapes and Indigenous Cultural Landscapes: working together to find a functional approach. Site web du FSC, p. 2 [Consulté le 31 mars 2017]. <https://ca.fsc.org/preview.ifcl-discussion-paper.a-1105.pdf>
- [36] Gouvernement du Canada. (2017). Registre public des espèces en péril. Site web du gouvernement du Canada. [Consulté le 30 mars 2017] <http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails.fcfm?sid=636>; Gunn A. (2016). Rangifer tarandus. L'UICN.
- [37] Indian Country Media Network. (2011). Caribou is the canary in the coal mine. Site web de l'ICMN. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://indiancountrymedianetwork.com/news/caribou-is-the-canary-in-the-coal-mine/>
- [38] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement des caribous des bois (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf
- [39] Defenders of Wildlife. (s. d.) Fact Sheet Woodland Caribou. Site web de Defenders of Wildlife. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://www.defenders.org/woodland-caribou/basic-facts>; Service des forêts des États-Unis. (s. d.) Lichen Habitat. Site web du Service des forêts des États-Unis. [Consulté le 30 mars 2017]. <https://www.fs.fed.us/wildflowers/beauty/lichens/habitat.shtml>

[40] Leclerc M., Dussault C. et St-Laurent M.H. (2014). Behavioural strategies towards human disturbances explain individual performance in woodland caribou. *Oecologia* 176:1 297-306

[41] Ruckstuhl K.E., Johnson E.A. et Miyaniishi K. (2008). Introduction; The boreal forest and global change. *Philosophical Transactions of the Royal Society B* 363: 2245-2249.

[42] Boreal Songbird Initiative. (s. d.) *Comprehensive Guide to Boreal Birds*. Site web de Boreal Songbird Initiative. [Consulté le 30 mars 2016]. <http://www.borealbirds.org/comprehensive-boreal-bird-guide>

[43] Robertson B.A., MacDonald R., Wells J.V., Blancher P.J. et Bevier L. (2011). Boreal Migrants in Winter Bird Communities. In *Boreal Birds of North America: A Hemispheric View of Their Conservation Links and Significance*. Wells J.V. (éd.) University of California Press. P. 85-94. <http://www.jstor.org/stable/10.1525/j.ctt1pphp>; Wells J., D. Childs F., Reid K., Smith M., Darveau et Courtois V. (2014). Boreal Birds Need Half: Maintaining North America's Bird Nursery and Why it Matters. *Boreal Songbird Initiative*, Seattle, Washington. Ducks Unlimited Inc., Memphis, Tennessee et Canards Illimités Canada, Stonewall, Manitoba. [Consulté le 30 mars 2017]. http://www.borealbirds.org/sites/default/files/pubs/birdsneedhalf_0.pdf

[44] Boreal Songbird Initiative (s. d.). Bald Eagle. Site web de Boreal Songbird Initiative. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://www.borealbirds.org/bird/bald-eagle>

[45] Boreal Songbird Initiative (s. d.). Olive-Sided Flycatcher. Site web de Boreal Songbird Initiative. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://www.borealbirds.org/bird/olive-sided-flycatcher>

[46] Boreal Songbird Initiative (s. d.). Boreal owl. Site web de Boreal Songbird Initiative. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://www.borealbirds.org/bird/boreal-owl>

[47] Boreal Songbird Initiative (s. d.). Canada Warbler. Site web de Boreal Songbird Initiative. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://www.borealbirds.org/bird/canada-warbler>

[48] Imbeau L., Monkonen M. et Desrochers A. (2001). Long-term effects of forestry on birds of the Eastern Canadian boreal forests: a comparison with Fennoscandia. *Conservation Biology* 15: 1151-1162. Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[49] Le terme « paysages forestiers intacts » est un terme géographique couramment employé en cartographie pour désigner de grandes étendues d'habitat naturel (forestier et non forestier) à l'intérieur de zones forestières qui ne présentent aucun signe d'activité humaine et qui sont assez vastes pour que toute la biodiversité indigène, y compris les populations viables d'espèces à habitat étendu, puisse survivre. Dans la pratique, la taille de ces paysages est de 50 000 hectares. Les paysages forestiers intacts se composent principalement de peuplements denses et ouverts (couvrant 81 % de leur zone en moyenne), le reste étant composé de marais, de terrain rocailleux, de pâturage, de lacs et de rivières. Greenpeace International. (2014). *Intact Forest Landscapes (IFLs): Why they must be protected*. Site web de Greenpeace International. Août 2014 [Consulté le 30 mars 2017]. <http://www.greenpeace.org/international/Global/international/briefings/forests/2014/IFLs-factsheet.pdf>; Mollicone D., Eva H. D. et Acharf F. (2006) Ecology: Human role in Russian wild fires. *Nature*. 440 436-437; Heino M., Kumm M., Makkonen M., Mulligan M., Verburg P.H., Jalava M. et al. (2015) Forest Loss in Protected Areas and Intact Forest Landscapes: A Global Analysis. *PLoS ONE* 10(10): e0138918. doi:10.1371/journal.pone.0138918

[50] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[51] Park A. (2015). Carbon storage and stand conversion in a pine-dominated boreal forest landscape. *Forest Ecology and Management*, 340, 70-81.; Holtsmark B. (2012). Harvesting in boreal forests and the biofuel carbon debt. *Climatic Change*, 112, 415-428

[52] Andrew M. E., Wulder M. A. et Cardille J. A. (2014) Protected areas in boreal Canada: a baseline and considerations for the continued development of a representative and effective reserve network. *Environmental Reviews* 22:2 135-160.; Millar C. et al. (2007). Climate changes and forests of the future: Managing in the face of uncertainty. *Ecological Applications*, 17:8 2145-2151; Price D. et al. (2013). Anticipating the consequences of climate change for Canada's boreal forest ecosystems. *Environmental Reviews*. 21:4 322-365; Noss R.F. (2001). Beyond Kyoto: Forest management in a time of rapid climate change. *Conservation Biology* 15, 578- 590

[53] Les forêts de haute valeur pour la conservation sont des forêts d'importance biologique, écologique, sociale ou culturelle exceptionnelle ou essentielle à l'échelle nationale, régionale ou mondiale. HCV Resource Network décrit six facteurs définissant la haute valeur d'une forêt, c'est-à-dire la diversité biologique, les forêts intactes, les habitats menacés, les écoservices de base, les besoins de base pour les communautés locales et les sites ayant une valeur historique et culturelle.

High Conservation Value Resource Network (s. d.) *The Six HCVs*. Site web du HCV Resource Network. [Consulté le 7 avril 2017]. <https://www.hcvnetwork.org/about-hcvf/the-six-high-conservation-values>

[54] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série

de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[55] Dougherty K. (2015) Waswanipi Cree of Northern Québec make last stand to save their forest. *Montreal Gazette*. 4 septembre 2015. <http://montrealgazette.com/news/local-news/waswanipi-cree-of-northern-quebec-make-last-stand-to-save-their-forest>

[56] Lee P., Hanneman M., Gysbers J. E. et Cheng R. (2010). Atlas of Key Ecological Areas Within Canada's Intact Forest Landscapes. *Global Forest Watch Canada*. 10th Anniversary Publication. p. 27 [Consulté le 31 mars 2017]. http://www.globalforestwatch.ca/sites/gfwc/files/publications/20101217A_Ecol.Values_HR.pdf

[57] Assemblée des Premières Nations. (2016). Assembly of First Nations National Chief Perry Bellegarde Calls for implementation of UN Declaration on the Rights of Indigenous People. 21 avril 2016. Site web de l'Assemblée des Premières Nations. [Consulté le 31 mars 2017]. <http://www.afn.ca/en/news-media/latest-news/16-04-21-nc-calls-for-implementation-of-UNDRIP>

[58] Perreux L. (2017). Québec Cree's campaign to save ancestral forest goes global. *The Globe and Mail*. 7 avril 2017. <http://www.theglobeandmail.com/news/national/quebec-cree-campaign-to-save-pristine-forest-goes-global/article34640944/>

[59] Weber B. (2017). First Nations call for more say in park system at national conference. *La Presse canadienne*. 5 mars 2017. <http://www.cbc.ca/news/canada/calgary/first-nations-national-park-conference-alberta-1.4010736>

[59] Bradshaw C. et Warkentin I. (2015). Global estimates of boreal forest carbon stocks and flux. *Global and Planetary Change*. 128, 24-30

[60] Gauthier S., Bernier P., Kuuluvainen T., Shvidenko A. Z. et Schepaschenko D. G. (2015). Boreal forest health and global change. *Science* 349:6250 p. 819-822; Kasichke E. S. (2000). Boreal ecosystems in the global carbon cycle. In Kasichke E. S. et Stocks B. J. (éd.) *Fire, Climate Change and Carbon Cycling in the Boreal Forest*. *Ecological Studies* 138 p. 19-30

[61] Gillett N. P. et al. (2004). Detecting the effect of climate change on Canadian forest fires. *Geophysical Research Letters*. 31:18

[62] Weber B. (2015). Boreal forest being driven to tipping point by climate change, study finds. *La presse canadienne*. 21 août 2015. Site web de CBC News. <http://www.cbc.ca/news/technology/boreal-forest-being-driven-to-tipping-point-by-climate-change-study-finds-1.3198892>

[63] Moore B. A. et Allard G. B. (2008) *Climate Change Impacts on Forest Health*. Forest Health and Biosecurity Working Papers. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://www.fao.org/forestry/15907-0d4cc8f6f-55c5bbf57f6494b4bc8fdec3.doc>

[64] Macias Fauria M. et Johnson E. (2008). Climate and wildfires in the North American boreal forest. *Philosophical Transactions of the Royal Society B: Biological Sciences*, 363(1501), 2317-2329

[65] Bradshaw C. A., Warkentin I. G. et Sodhi N. S. (2009). Urgent preservation of boreal carbon stocks and biodiversity. *Trends in Ecology and Evolution* 24: 541-548

[66] Produits forestiers Résolu (2016). Bâtir le résolu de demain : Rapport annuel 2015. P. 3 [Consulté le 2 avril 2017] <http://blog.resolutefp.com/fr/2016/04/rapport-annuel-2015-resolu/>

[67] Produits forestiers Résolu (s. d.) À propos de Produits forestiers Résolu. Les faits saillants sur la forêt boréale. [Consulté le 1er avril 2017]. <http://faitssaillantsforetboeale.com/hello-world/>

[68] « Produits forestiers Résolu est le plus grand producteur mondial de papier journal. Réparties stratégiquement pour assurer l'approvisionnement des marchés en Amérique du Nord et à l'étranger, nos 10 usines nous permettent de servir des clients dans plus de 50 pays. Notre capacité de production totale s'élève à environ 2,1 millions de tonnes métriques, soit environ 9 % de la capacité de production mondiale et 42 % de la capacité de production nord-américaine. » Produits forestiers Résolu. (s. d.) *Papier journal*. Site web de Produits forestiers Résolu. [Consulté le 30 mars 2017]. http://www.pfresolu.com/Produits/Papier_journal/?langType=3084

[69] Produits forestiers Résolu (s. d.) À propos de nous. Site web de Produits forestiers Résolu. [Consulté le 31 mars 2017]. http://www.pfresolu.com/A_propos_de_nous/?langType=3084

[70] Voir la section intitulée « Continued Destruction of Intact Forests » et les cartes 1-3

[71] Voir la section intitulée « Putting Threatened Species at Risk »

[72] Des scientifiques du gouvernement et des scientifiques indépendants ont établi les meilleures données scientifiques sur le caribou forestier et celles-ci indiquent un lien clair entre les pratiques d'aménagement des forêts actuelles au Canada et la perturbation des forêts intactes ayant des effets nuisibles cumulatifs sur cette espèce menacée. Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[73] Produits forestiers Résolu. (2014). *Produits forestiers Résolu, Rapport annuel*. Site web de Produits forestiers Résolu. P. 33. [Consulté le 30 mars 2016] <http://blog.resolutefp.com/fr/2016/04/rapport-annuel-2015-resolu/>

[74] Statut des certificats FSC de Résolu : Expire - RA - FM/COC - 004525 - Mistissini - Péribonka (Québec). Expire - RA - FM/COC - 004570 - Forêt Caribou (Ontario). Expire - RA - FM/COC - 005956 - Lac St-Jean (Québec). En novembre 2015, Résolu a récupéré un certificat suspendu pour la forêt Black Spruce/Dog River-Matawin. Forest Stewardship Council (FSC) International. (2017). Outil de recherche publique du FSC.

[Consulté le 30 mars 2017] <http://info.fsc.org/>

[75] Le caribou forestier (Rangifer tarandus caribou) est une sous-espèce du caribou pour laquelle les scientifiques et Environnement Canada ont identifié plusieurs écotypes. Dans le présent rapport, nous nous centrons sur l'écotype boréal non migrateur et non sur les deux autres écotypes de caribou forestier que l'on trouve au Québec et en Ontario : l'écotype migrateur, qui vit dans la toundra et qui migre en grands groupes chaque année, et l'écotype des montagnes, que l'on trouve au sommet de certaines montagnes dans la région de Gaspé et des monts Torngat

[76] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[77] Lee P., Hanneman M., Gysbers J. E. et Cheng R. (2010). Atlas of Key Ecological Areas Within Canada's Intact Forest Landscapes. *Global Forest Watch Canada*. 10th Anniversary Publication. p. 27 [Consulté le 3 mars 2017]. http://www.globalforestwatch.ca/sites/gfwc/files/publications/20101217A_Ecol.Values_HR.pdf

[78] Gouvernement du Canada. (2016). *Registre public des espèces en péril*. Caribou Population boréale. Site web du gouvernement du Canada. [Consulté le 1er avril 2017]. <https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/species/speciesDetails.fcfm?sid=636>

[79] Gouvernement de l'Ontario. (2016). Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition, Règlement de l'Ontario 242/08, Annexe 4. Site web du gouvernement de l'Ontario. [Consulté le 29 mars 2017]. <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/080242>

[80] Gouvernement du Québec, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (s. d.) Liste des espèces désignées comme menacées ou vulnérables au Québec. Site web du gouvernement du Québec. [Consulté le 1er avril 2017]. <http://www3.mffp.gouv.qc.ca/faune/especes/menaces/liste.asp>

[81] On fait référence à l'espèce Rangifer tarandus dans son ensemble sans précisions quant à l'emplacement ou aux écotypes décrits dans la note de bas de page 75. La sous-espèce et l'écotype Rangifer tarandus caribou dont il est question dans le présent rapport ne sont pas analysés séparément par l'UICN.

Gunn A. (2016). *Rangifer tarandus*. The IUCN Red List of Threatened Species 2016: e.T29742A22167140. Site web de l'UICN. [Consulté le 1er avril 2017]. <http://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2016-1.RLTS.T29742A22167140.en>

[82] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. P. 10 https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf; Pinard V., Dussault C., Ouellet J., Fortin D. et Courtois R. (2012). Calving rate, calf survival rate, and habitat selection of forest-dwelling caribou in a highly managed landscape. *The Journal of Wildlife Management* 76: 189-199

[83] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. p. 4 https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[84] Beauchesne D., Jaeger J. A. G., St-Laurent M. H. (2014) Thresholds in the capacity of boreal caribou to cope with cumulative disturbances: Evidence from space use patterns. *Biological Conservation* 172. P. 197. <http://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0006320714001104>; Faillie G., Dussault C., Ouellet J. P., Fortin D., Courtois R., St-Laurent M. H. et Dussault C. (2010). Range Fidelity: The missing link between caribou decline and habitat alteration. *Biological Conservation* 143:11 Novembre 2010. [Consulté le 2 avril 2017]. https://www.researchgate.net/publication/222889073_Range_fidelity_The_missing_link_between_caribou_decline_and_habitat_alteration

[85] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. P. 34 Site web d'Environnement Canada. [Consulté le 2 avril 2017]. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[86] Indian Country Media Network. (2011). Caribou is the canary in the coal mine. Site web de l'ICMN. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://indiancountrymedianetwork.com/news/caribou-is-the-canary-in-the-coal-mine/>

[87] Les perturbations de l'habitat du caribou peuvent être de source naturelle, comme les incendies, ou de source anthropique, principalement liées aux activités industrielles comme l'exploitation forestière et la construction de routes par Résolu et d'autres entreprises forestières, ou par d'autres industries extractives. Pour obtenir plus de renseignements, consultez la note de bas de page 84

[88] Le rapport de 2015 du gouvernement du Québec n'a pas été utilisé dans la préparation du présent rapport, car il ne contient pas de données sur les hardes de caribou telles que décrites par Environnement Canada, mais évoque plutôt des « unités de caribou », lesquelles désignent habituellement des unités d'aménagement forestier, et non des hardes définies par des paramètres biologiques.

Gouvernement du Québec, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2015.) Rapport d'analyse sur l'intégration des Lignes directrices pour l'aménagement de l'habitat du caribou forestier (2013) dans la planification territoriale. Site web du gouvernement du Québec. [Consulté le 1er avril 2017]. http://mfpp.gouv.qc.ca/publications/faune/especes/Rapport_Analyse_Caribou_Forestier_janvier2016.pdf

[89] Dans le présent rapport, les activités de Résolu constituent des : « Permis d'aménagement forestier durable » détenus par Résolu en Ontario et dans les zones d'approvisionnement pour lesquelles le gouvernement du Québec a octroyé des garanties d'approvisionnement à Résolu au Québec.

Gouvernement du Québec, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2016) Répertoire des bénéficiaires de droits forestiers sur les terres du domaine de l'état. Version du 31 décembre 2016. Site web du gouvernement du Québec. [Consulté le 13 avril 2017]. <https://mfpp.gouv.qc.ca/publications/forets/amenagement/Repertoire-2016-12.pdf>

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, permis d'aménagement forestier pour la forêt Caribou, permis no 542481. 24 juin 1998. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/mnr_e000482.pdf; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (1998), permis d'aménagement forestier pour la forêt English River, permis no 542454. 17 juin 1998. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/mnr_e000478.pdf; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (1998), permis d'aménagement forestier pour la forêt Dog River-Matawin, permis no 542459. 17 juin 1998. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/mnr_e000480.pdf; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (1999), permis d'aménagement forestier pour la forêt Black Spruce, permis no 542526. 14 avril 1999. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/stdprod_104640.pdf

[90] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. P. 75. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[91] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. P. 75. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[92] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. P. 75. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[93] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. P. 75. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[94] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. P. 74. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[95] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. P. 74. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[96] Rudolph T. D., Drapeau P., St-Laurent M. H., Imbeau L. (2012). Situation du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou) sur le territoire de la Baie James dans la région Nord-du-Québec. Rapport scientifique présenté au Ministère des ressources naturelles et de la faune et au Grand Conseil des Cris (Eyouy Itstchee). P. 44 [Consulté le 31 mars 2017]. http://chaireafd.uqat.ca/publication/articlePDF/2012RapportFinalCaribouForestierBaieJames_EyouyItstchee.pdf

[97] « Cette aire de répartition est vraisemblablement formée de plusieurs populations dont l'état d'autosuffisance est probablement variable. De nouvelles données sont présentement recueillies par la compétence provinciale pour cette aire de répartition. Ceci pourrait mener à une mise à jour de la délimitation de l'aire de répartition et/ou à l'identification de nouvelles aires de répartition, ainsi qu'à la révision de leur état d'autosuffisance suivant l'évaluation intégrée des risques pour les nouvelles aires de répartition ou les nouvelles délimitations d'aires de répartition. » Environnement Canada. (2012). P. 69, 75

[98] Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (MNRF). (2014). State of the Woodland Caribou Resource Report. Direction des Espèces en péril, Thunder Bay, Ontario. Figure 2-1, p. 42 [Consulté le 30 mars 2017]. <https://dr6j45jk9xcmk.cloudfront.net/documents/3970/sowcrr-p2-final-aoda-01072015.pdf>

[99] Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (MNRF). 2014. State of the Woodland Caribou Resource Report. Direction des Espèces en péril, Thunder Bay,

Ontario. Figure 2-1, p. 42 [Consulté le 30 mars 2017]. <https://dr6j45jk9xcmk.cloudfront.net/documents/3970/sowcrr-p2-final-aoda-01072015.pdf>; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. (2014). Rapport d'évaluation intégrée des aires de distribution du caribou forestier et de son habitat : L'aire de répartition de Churchill 2012. Direction des Espèces en péril, Thunder Bay, Ontario, p. x [Consulté le 23 mars 2017]. <http://files.ontario.ca/environment-and-energy/species-at-risk/Churchill-Range-FR.pdf>

[100] Ministère des Richesses naturelles et des Forêts de l'Ontario (MNRF). 2014. State of the Woodland Caribou Resource Report. Direction des Espèces en péril, Thunder Bay, Ontario. Figure 2-1, p. 42 [Consulté le 30 mars 2017]. <https://dr6j45jk9xcmk.cloudfront.net/documents/3970/sowcrr-p2-final-aoda-01072015.pdf>; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. (2014). Rapport d'évaluation intégrée des aires de distribution du caribou forestier et de son habitat : L'aire de répartition de Nipigon 2010. Direction des Espèces en péril, Thunder Bay, Ontario, p. 58 [Consulté le 13 avril 2017]. <http://files.ontario.ca/environment-and-energy/species-at-risk/Nipigon-Range-FR.pdf>

[101] Produits forestiers Résolu était auparavant connue sous le nom d'AbitibiBowater Inc., une entreprise née de la fusion de Bowater et d'Abitibi-Consolidated en 2007. En 2009, l'entreprise a demandé la protection de la loi sur les faillites. AbitibiBowater a été libérée de la protection contre ses créanciers en 2010 et est devenue Résolu à la fin de 2011.

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, permis d'aménagement forestier pour la forêt Caribou, permis no 542481. 24 juin 1998. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/mnr_e000482.pdf; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (1998), permis d'aménagement forestier pour la forêt English River, permis no 542454. 17 juin 1998. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/mnr_e000478.pdf; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (1998), permis d'aménagement forestier pour la forêt Dog River-Matawin, permis no 542459. 17 juin 1998. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/mnr_e000480.pdf; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (1999), permis d'aménagement forestier pour la forêt Black Spruce, permis no 542526. 14 avril 1999. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/stdprod_104640.pdf

[102] Elkie and Green (2016) State of Caribou Ranges. Cumulative Impacts Monitoring 2016 Estimates. Site web du gouvernement de l'Ontario. [Consulté le 19 avril 2017]. <http://www.olt.tbaytdirect.com/Science%20and%20Information%20-%20Package%20Caribou.pdf>

[103] Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario. (2014). Rapport d'évaluation intégrée des aires de distribution du caribou forestier et de son habitat : L'aire de répartition de Brightsand 2011. Direction des Espèces en péril, Thunder Bay, Ontario, p. x [Consulté le 23 mars 2017]. <http://files.ontario.ca/environment-and-energy/species-at-risk/Brightsand-Range-FR.pdf>

[104] C'est ce qu'ont affirmé les sept organismes de conservation pour justifier leur décision de suspendre les travaux en collaboration avec Résolu dans le cadre de l'Entente sur la forêt boréale canadienne.

La Société pour la nature et les parcs du Canada. (2013). Environmental groups suspend further work with Resolute Forest Products under Canadian Boreal Forest Agreement. 21 mai 2013. Site web de la SNAP. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://cpaws.org/news/environmental-groups-suspend-further-work-with-resolute-under-cbfa>

[105] Ontario Nature. (s. d.) Protect Woodland Caribou. Site web d'Ontario Nature. [Consulté le 23 mars 2017]. https://www.ontarionature.org/protect/campaigns/woodland_caribou.php

[106] Gouvernement de l'Ontario. (2001). Énoncé de gestion du parc provincial St. Raphael. Site web du gouvernement de l'Ontario. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://www.ontario.ca/fr/page/enonce-de-gestion-du-parc-provincial-st-raphael>

[107] Gouvernement de l'Ontario. (2001). Énoncé de gestion du parc provincial St. Raphael. Site web du gouvernement de l'Ontario. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://www.ontario.ca/fr/page/enonce-de-gestion-du-parc-provincial-st-raphael>

[108] Ontario Nature. (s. d.) Protect Woodland Caribou. Site web d'Ontario Nature. [Consulté le 23 mars 2017]. https://www.ontarionature.org/protect/campaigns/woodland_caribou.php

[109] Ontario Nature. (s. d.) Save St. Raphael. Site web d'Ontario Nature. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://ontarionature.thankyou4caring.org/resolute>

[110] L'analyse de Greenpeace est fondée sur : IFL 2000: Potapov P. et al. (2008); IFL 2013: Potapov P. et al. (2016); IFL 2016 for Resolute concessions: Greenpeace update of IFL 2013 map using analysis conducted on the basis of original Landsats (listLandsat.txt) and Mosaics (2015-2016). Sur une échelle établie manuellement (1: 50 000); Chemins forestiers : analyse de Greenpeace, avril 2017; Frontières des UAM : gouvernement de l'Ontario, ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MNRF) (2017); Frontières des parcs provinciaux : Protected Planet (s.d.). L'analyse de Greenpeace a été examinée par des spécialistes de l'University of Maryland en 2017

[111] Gouvernement du Canada. (2015). Registre public des espèces en péril, « Énoncé de réaction - Caribou, Population boréale ». Site web des Espèces en péril. 23 décembre 2015. [Consulté le 29 mars 2017]. <http://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/document/dspHTML.fcfm?ocid=10490>

[112] Rudolph T. D., Drapeau P., Imbeau L. et al. (2017). Demographic responses of boreal caribou to cumulative disturbances highlight elasticity of range-specific tolerance thresholds. Biodiversity and Conservation. P. 3. [Consulté le 29 mars 2017]. <https://link.springer.com/article/10.1007/s10531-017-1292-1>

[113] Éric-Pierre Champagne (2017) Le caribou forestier plus menacé que jamais à Val-d'Or.

Site web de La Presse. 28 février 2017. [Consulté le 1er avril 2017]. <http://www.lapresse.ca/environnement/especes-menacees/2017/02/28/01-5073994-le-caribou-des-bois-plus-menace-que-jamais-a-val-dor.php>

[114] Sparks R. (2017). Environmental advocates disturbed by logging activity in Québec caribou habitat. National Observer. 3 mars 2017. [Consulté le 29 mars 2017]. <http://www.nationalobserver.com/2017/03/03/news/environmental-advocates-disturbed-logging-activity-Québec-caribou-habitat>

[115] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[116] Bradshaw C. et Warkentin I. (2015). Global estimates of boreal forest carbon stocks and flux. Global and Planetary Change. 128, 24-30

[117] Bradshaw C. et Warkentin I. (2015). Global estimates of boreal forest carbon stocks and flux. Global and Planetary Change. 128, 24-30; Price D. et al. (2013). Anticipating the consequences of climate change for Canada's boreal forest ecosystems. Environmental Reviews, 21(4), 322-365

[118] Chang X et al. (2015). Thermal impacts of boreal forest vegetation on active layer and permafrost soils in northern Da Xing'anling (Hinggan) Mountains, Northeast China. Arctic, Antarctic, and Alpine Research. 47:2. 267-279; Schelker J. et al. (2013). Hydrological effects of clear-cutting in a boreal forest - Snowpack dynamics, snowmelt and streamflow responses. Journal of Hydrology. 484. 105-114

[119] Andrew M. E., Wulder M. A. et Cardille J. A. (2014) Protected areas in boreal Canada: a baseline and considerations for the continued development of a representative and effective reserve network. Environmental Reviews 22:1235-160.; Millar C. et al. (2007). Climate changes and forests of the future: Managing in the face of uncertainty. Ecological Applications, 17:8 2145-2151.; Price D. et al. (2013). Anticipating the consequences of climate change for Canada's boreal forest ecosystems. Environmental Reviews. 21:4 322-365; Noss R. F. (2001). Beyond Kyoto: Forest management in a time of rapid climate change. Conservation Biology 15, 578- 590

[120] Noss R. F. (2001). Beyond Kyoto: Forest management in a time of rapid climate change. Conservation Biology 15, 578-590

[121] À cause de leur connectivité élevée et de leur abondante production de graines, de cônes et d'autres propagules, les paysages intacts et contigus à l'intérieur de la forêt boréale s'adapteront aux changements climatiques.

Millar C. et al. (2007). Climate changes and forests of the future: Managing in the face of uncertainty. Ecological Applications, 17:8 2145-2151.; Price D. et al. (2013). Anticipating the consequences of climate change for Canada's boreal forest ecosystems. Environmental Reviews. 21:4 322-365

[122] Les paysages forestiers intacts sont de grandes étendues continues d'habitat naturel (forestier et non forestier) à l'intérieur de zones forestières qui ne présentent aucun signe d'activité humaine et qui sont assez vastes pour que toute la biodiversité indigène, y compris les populations viables d'espèces à habitat étendu, puisse survivre. Un paysage forestier intact doit mesurer au moins 500 kilomètres carrés et contenir au moins 10 kilomètres : Global Forest Watch. (2000) Intact Forest Landscapes. Site web de Global Forest Watch. [Consulté le 31 mars 2017]. http://data.globalforestwatch.org/datasets/5a811508e-1ab4ddb79f7f0753d7d2d7_0

[123] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[124] Produits forestiers Résolu était auparavant connue sous le nom d'AbitibiBowater Inc., une entreprise née de la fusion de Bowater et d'Abitibi-Consolidated en 2007. En 2009, l'entreprise a demandé la protection de la loi sur les faillites. AbitibiBowater a été libérée de la protection contre ses créanciers en 2010 et est devenue Résolu à la fin de 2011.

Ministère des Richesses naturelles de l'Ontario, permis d'aménagement forestier pour la forêt Caribou, permis no 542481. 24 juin 1998. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/mnr_e000482.pdf; ministère des Richesses naturelles de l'Ontario (1998), permis d'aménagement forestier pour la forêt English River. 17 juin 1998. http://files.ontario.ca/environment-and-energy/forestry/mnr_e000478.pdf

[125] Gouvernement de l'Ontario, ministère des Richesses naturelles et Bowater Canadian Forest Products, Inc. (2007) : Plan de gestion forestière sur 10 ans pour la forêt Caribou (1er avril 2008 au 31 mars 2018). Consulté le 18 avril 2017. <http://www.efmp.lrc.gov.on.ca/eFMP/home.do>; gouvernement de l'Ontario, ministère des Richesses naturelles et AbitibiBowater Incorporated (2008) : Plan de gestion forestière sur 10 ans pour la forêt English River (1er avril 2009 au 31 mars 2019). Consulté le 17 avril 2017. <http://www.efmp.lrc.gov.on.ca/eFMP/home.do>

[126] L'analyse de Greenpeace est fondée sur : IFL 2000: Potapov P. et al. (2008); IFL 2013: Potapov P. et al. (2016); IFL 2016 for Resolute concessions: Greenpeace update of IFL 2013 map, April 2017; Chemins forestiers : analyse de Greenpeace, avril 2017; Frontières des UAM : gouvernement de l'Ontario, ministère des

Richesses naturelles et des Forêts (MNR) (2017); L'analyse de Greenpeace a été examinée par des spécialistes de l'University of Maryland en 2017. Les résultats de la projection sont de 41 660 ha +/- 10 ha.

[127] L'analyse de Greenpeace est fondée sur : IFL 2000: Potapov P. et al. (2008); IFL 2013: Potapov P. et al. (2016); IFL 2016 for Resolute concessions: Greenpeace update of IFL 2013 map, April 2017; Chemins forestiers : analyse de Greenpeace, avril 2017; Frontières des UAM : gouvernement de l'Ontario, ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MNR) (2017); Dans le concept de paysage forestier intact on prévoit une zone tampon de 1 km de chaque côté des routes et des perturbations. L'analyse de Greenpeace a été examinée par des spécialistes de l'University of Maryland en 2017. Les résultats de la projection sont de 1 558 ha +/- 10 ha.

[128] Gouvernement de l'Ontario, ministère des Richesses naturelles et Bowater Canadian Forest Products, Inc. (2007) : Plan de gestion forestière sur 10 ans pour la forêt Caribou (1er avril 2008 au 31 mars 2018). Carte 8.1 Zones sélectionnées pour les activités forestières, la récolte et la construction de routes. Consulté le 18 avril 2017. <http://www.efmp.lrc.gov.on.ca/eFMP/home.do>; gouvernement de l'Ontario, ministère des Richesses naturelles et AbitibiBowater Incorporated (2008) : Plan de gestion forestière sur 10 ans pour la forêt English River (1er avril 2009 au 31 mars 2019). Consulté le 17 avril 2017. <http://www.efmp.lrc.gov.on.ca/eFMP/home.do>

[129] L'analyse de Greenpeace est fondée sur : IFL 2000: Potapov P. et al. (2008); IFL 2013: Potapov P. et al. (2016); IFL 2016 for Resolute concessions: Greenpeace update of IFL 2013 map using analysis conducted on the basis of original Landsats (listLandsat.txt) and Mosaics (2015-2016). Sur une échelle établie manuellement (1: 50 000); Chemins forestiers : analyse de Greenpeace, avril 2017; Frontières des UAM : gouvernement de l'Ontario, ministère des Richesses naturelles et des Forêts (MNR) (2017); L'analyse de Greenpeace a été examinée par des spécialistes de l'University of Maryland en 2017

[130] Garanties d'approvisionnement

[131] Voir la carte 3

[132] Gouvernement du Québec, Bureau de mise en marché des bois. (s. d.) Tremblay. Site web du gouvernement du Québec. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/M-k7LrVHjNeycbQGbl4Fw>; gouvernement du Québec, Bureau de mise en marché des bois. (s. d.) Bonnard. Site web du gouvernement du Québec. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/gQ-WAvskjREqQQUKfGhrA>; gouvernement du Québec, Bureau de mise en marché des bois. (s. d.) Devau. Site web du gouvernement du Québec. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/llJ-QgYmRrxtvtsW9yDqA>

[133] Pour obtenir un exemple, voir : Société pour la nature et les parcs du Canada. (2016) Drapeau rouge pour les Montagnes Blanches. Site web de la Société pour la nature et les parcs du Canada. [Consulté le 7 avril 2017]. <http://snapq.org/news/drapeau-rouge-pour-les-montagnes-blanches>

[134] Le site Devau de 1 177 hectares a été acheté par Produits forestiers Résolu le 5 juin 2013. Gouvernement du Québec, Bureau de mise en marché des bois. (s. d.) Devau. Site web du gouvernement du Québec. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/llJ-QgYmRrxtvtsW9yDqA>

[135] Le site Bonnard de 1 057 hectares a été acheté par Produits forestiers Résolu le 28 mai 2014.

Gouvernement du Québec, Bureau de mise en marché des bois. (s. d.) Bonnard. Site web du gouvernement du Québec. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/gQ-WAvskjREqQQUKfGhrA>

[136] Le site Tremblay de 1 485 hectares a été acheté par Produits forestiers Résolu le 11 mai 2016.

Gouvernement du Québec, Bureau de mise en marché des bois. (s. d.) Tremblay. Site web du gouvernement du Québec. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://bmmb.gouv.qc.ca/Auction/Auctions/Details/M-k7LrVHjNeycbQGbl4Fw>

[137] Les trois sites chevauchent les paysages forestiers intacts cartographiés par les équipes de Greenpeace en 2000 à partir de : Potapov P., Yaroshenko A., Turubanova S., Dubinin M., Laestadius L., Thies C., Aksenov D., Egorov A., Yespova Y., Glushkov I., Karpachevskiy M., Kostikova A., Manisha A., Tsybikova E., Zhuravleva I. (2008). Mapping the World's Intact Forest Landscapes by Remote Sensing. Ecology and Society 13:2. <https://www.ecologyandsociety.org/vol13/iss2/art51/>;

Le site Bonnard en particulier chevauche les paysages forestiers intacts cartographiés par les équipes de Greenpeace en 2013 à partir de : Potapov P., Hansen, M. C., Laestadius L., Turubanova S., Yaroshenko A., Thies C., Smith W., Zhuravleva I., Komarova A., Minnemeyer S., Espisova E. (2016). The last frontiers of wilderness: Tracking loss of intact forest landscapes from 2000 to 2013. Science Advances. <http://advances.sciencemag.org/content/3/1/e1600821>

[138] Gouvernement du Québec, ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (2013) : Plan de rétablissement du caribou forestier (Rangifer Tarandus Caribou) au Québec 2012-2013, par l'équipe de rétablissement du caribou forestier au Québec. P. 7 Consulté le 2 avril 2017. <http://www.mffp.gouv.qc.ca/publications/faune/especes/Plan-retablissement2013-2023.pdf>

[139] Landsat 8. (2013). 3 juillet 2013. path/row 014/025. [Consulté le 2 avril 2017].

<https://lv.eosda.com/?lat=50.55380&lng=-70.93151&z=12&cb=false&b=Red,Green,Blue&day=true&s=Landsat8&id=LC80140252013184LGN00>

[140] Landsat 8. (2016). 29 septembre 2016. path/row 014/025. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://lv.eosda.com/?lat=50.55969&lng=70.88104&z=12&cb=false&b=Red,Green,Blue&day=true&s=Landsat8&id=LC80140252016273LGN00>

[141] Landsat 8. (2013). 3 juillet 2013. path/row 014/025. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://lv.eosda.com/?lat=50.92728&lng=72.03255&z=11&cb=false&b=Red,Green,Blue&day=true&s=Landsat8&id=LC80140252013184LGN00&ir=6407,8597,7152,9200,8256,10152>

[142] Landsat 8. (2016). 29 septembre 2016. path/row 014/025. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://lv.eosda.com/?lat=50.91710&lng=72.144413&z=12&cb=false&b=Red,Green,Blue&day=true&s=Landsat8&id=LC80140252016273LGN00&ir=5715,6943,6214,7314,7205,7999>

[143] Landsat 8. (2013). 3 juillet 2013. path/row 014/025. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://lv.eosda.com/?lat=50.16019&lng=71.61198&z=12&cb=false&b=Red,Green,Blue&day=true&s=Landsat8&id=LC80140252013184LGN00&ir=6407,8597,7152,9200,8256,10152>

[144] Landsat 8. (2016). 29 septembre 2016. path/row 014/025. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://lv.eosda.com/?lat=50.16019&lng=71.61198&z=12&cb=false&b=Red,Green,Blue&day=true&s=Landsat8&id=LC80140252016273LGN00&ir=5715,6943,6214,7314,7205,7999>

[145] Landsat 8. (2017). 20 février 2017. path/row 014/025. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://lv.eosda.com/?lat=50.16524&lng=-71.59378&z=12&day=true&s=Landsat8&cb=false&b=NIR,SWIR1,Blue&id=LC80140252017051LGN00&ir=9425,20313,5603,6744,9149,1917>

[146] L'analyse de Greenpeace se fonde sur : Sites de vente au enchères : gouvernement du Québec, Bureau de mise en marché des bois. (s. d.) Tremblay; gouvernement du Québec, Bureau de mise en marché des bois. (s. d.) Bonnard; gouvernement du Québec, Bureau de mise en marché des bois. (s. d.) Devau. Répartition du caribou forestier: Environnement Canada (2012). p. 3. Montagnes Blanches : Greenpeace Canada (2016)

[147] Le Règlement de l'Ontario 173/16 est entré en vigueur en juillet 2013. Ce règlement comporte une exemption pour les grandes industries, y compris l'industrie forestière, à l'interdiction de tuer des espèces en péril ou de détruire leur habitat. Ces grandes industries doivent tout de même préparer des plans d'aménagement forestier et les faire approuver par le gouvernement provincial, y compris des mesures pour la protection du caribou forestier et de son habitat, mais elles ne sont pas visées par les dispositions de base de la Loi sur les espèces en voie de disparition. Wildlands League. (2016). Endangered Species. Page web de la Wildlands League sur le Règlement 176/13 de l'Ontario. [Consulté le 29 mars 2017]. <http://wildlandsleague.org/project/endangered-species/>

[148] Gouvernement de l'Ontario. (2016). Loi de 2007 sur les espèces en voie de disparition, Règlement 242/08 de l'Ontario. Site web du gouvernement de l'Ontario. [Consulté le 29 mars 2017]. <https://www.ontario.ca/fr/lois/reglement/080242>; Casey L. (2016). Law allowing exemptions to Ontario's endangered species rules upheld. The Star. 11 octobre 2016. [Consulté le 29 mars 2017]. <https://www.thestar.com/news/canada/2016/10/11/challenge-to-ontarios-endangered-species-rules-dismissed-in-court.html>

[149] Potvin L. (2016). Québec doit intervenir selon Richard Garneau. Le Quotidien. 8 novembre 2016. [Consulté le 1er avril 2017].

<http://www.lapresse.ca/le-quotidien/actualites/economie/2016/11/07/01-5038932-Qu%3A9bec-doit-intervenir-selon-richard-garneau.php>

[150] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier

(Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Page iii. Site web d'Environnement Canada. [Consulté le 31 mars 2017]. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreale_caribou_0912_f1.pdf

[151] Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. (2016). Un plan d'action crédible, acceptable et raisonnable pour la conservation de l'habitat du caribou forestier. Site web du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs. [Consulté le 31 mars 2017]. <http://mffp.gouv.qc.ca/foret-bo-reale-plan-action-conservation-habitat-caribou/>

[152] Tremblay L. (2015). Québec reporte le plan à 2018. Le Quotidien. 17 avril 2015. Site web du Quotidien. [Consulté le 7 avril 2017]. <http://www.lapresse.ca/le-quotidien/actualites/2015/04/16/01-4861843-quebec-reporte-le-plan-a-2018.php>; Société pour la nature et les parcs du Canada. (2015). Protéger le Canada : est-ce dans notre nature? Site web de la Société pour la nature et les parcs du Canada. [Consulté le 8 avril 2017]. http://snapq.org/uploads/CPAWS_Parks2015_FR_sr_lr.pdf; Festa-Bianchet M., Ray J. C., Boutin S., Cote S. D. et Gunn A. (2011) Conservation of caribou (Rangifer tarandus) in Canada: an uncertain future. Revue canadienne de zoologie 89:5. http://steve-cote.bio.ulaval.ca/fileadmin/documents/Articles_pdf/2011_Festa-Bianchet_et_al._CJZ.pdf

[153] Sierra Club. (s. d.) Environmental Leaders Critique SFI. Site web de Sierra Club. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://content.sierraclub.org/journalwildamerica/sites/content.sierraclub.org/journalwildamerica/files/Environmental%20Leaders%20Condemn%20SFI.pdf>

[154] Forest Stewardship Council Canada. (s. d.) Bienfaits du FSC. Site web du Forest Stewardship Council. [Consulté le 4 mars 2017]. <https://ca.fsc.org/fr-ca/about-us/benefits-of-fsc>

[155] Forest Stewardship Council (FSC) Canada. (2015). Données chiffrées en date de

décembre 2015. Site web du FSC Canada. [Consulté le 23 mars 2017]. <https://ca.fsc.org/fr-ca/about-us/facts-figures>

[156] Tembec. (2016). Certification forestière. Octobre 2016. Site web de Tembec. [Consulté le 11 avril 2017]. <http://foret.tembec.com/engagements/certification-forestiere?.ga=1.136662960.1040505552.1493229531>

[157] Kimberly-Clark. (2009). Fiber Procurement. Site web de Kimberly-Clark. [Consulté le March 30, 2017]. http://www.cms.kimberly-clark.com/umbracoimages/UmbracoFileMedia/Fiber_Procurement_Policy_umbracoFile.pdf

[158] Williams-Sonoma Inc. (s. d.) Responsible Wood and Paper Policy. Site web de Williams-Sonoma. [Consulté le 10 avril 2017]. http://ir.williams-sonomains.com/sites/williams-sonomains-investorhub/businesswire.com/files/doc_library/file/WSI_Responsable_Wood_and_Paper_Policy.pdf

[159] The Walt Disney Company (2012) Paper Sourcing and Use Policy. Site web de la Walt Disney Company. [Consulté le 10 avril 2017]. <https://thewaltdisneycompany.com/disney-announcements-paper-sourcing-and-use-policy>

[160] En 2012, Résolu est devenu le plus grand gestionnaire de forêts certifiées par le FSC dans le monde.

WWF. (2012) Resolute Forest Products Now World's Largest Manager of Forest Stewardship Council Certified Forests. Site web de WWF. 13 juin 2012. [Consulté le 7 avril 2017]. <http://www.wwf.ca/?109611-Resolute-Forest-Products-Now-Worlds-Largest-Manager-of-Forest-Stewardship-Council-Certified-Forests>

[161] Produits forestiers Résolu. (2011). Resolute Forest Products Joins WWF Climate Savers Program. Site web de PR Newswire. 10 novembre 2011. [Consulté le 31 mars 2017]. <http://www.prnewswire.com/news-releases/resolute-forest-products-joins-wwf-climate-savers-program-133605553.html>

[162] Produits forestiers Résolu. (2014). Rapport annuel de Produits forestiers Résolu. Site web de Produits forestiers Résolu. P. 33. [Consulté le 30 mars 2016]. <http://blog.resolutefp.com/fr/2016/04/rapport-annuel-2015-resolu/>

[163] En 2012, Résolu gérait 20 750 635 hectares de terres boisées publiques et privées, dont 13 903 813 hectares étaient visés par des certificats FSC valides. En mars 2017, seulement 7 511 548 hectares des terres boisées de Résolu étaient certifiés par le FSC, ce qui équivaut à un déclin de 46 %.

Chercher le terme « Résolu » dans l'outil de recherche public du FSC pour voir tous les certificats valides et expirés. Voir : Forest Stewardship Council. (s. d.) Site web de l'outil de recherche public du FSC. [Consulté le 31 mars 2017]. [http://info.fsc.org/certificate.php?result;Swift A. \(2017\). Resolute: A Major Step Away from Sustainable Forestry. Note 1. Site web du Natural Resources Defense Council. \[Consulté le 30 mars 2017\].](http://info.fsc.org/certificate.php?result;Swift A. (2017). Resolute: A Major Step Away from Sustainable Forestry. Note 1. Site web du Natural Resources Defense Council. [Consulté le 30 mars 2017].)

<https://www.nrdc.org/experts/anthony-swift/resolute-major-step-away-sustainable-forestry>

[164] La presse canadienne. (2015). Resolute Forest Products says it won't pursue new FSC certifications. Financial Post. 25 novembre 2015. [Consulté le 23 mars 2017]. <http://business.financialpost.com/news/agriculture/resolute-forest-says-fsc-certificate-reinstated-for-north-ern-ontario-forest>

[165] Statut des certificats FSC de Résolu : Expiré - RA - FM/COC - 004525 - Mistassini - Péribonka (Québec). Expiré - RA - FM/COC - 004570 - Forêt Caribou (Ontario). Expiré - RA - FM/COC - 005956 - Lac St-Jean (Québec). En novembre 2015, Résolu a récupéré un certificat suspendu pour la forêt Black Spruce/Dog River-Matawin. Forest Stewardship Council (FSC) International. (2017). Outil de recherche publique du FSC. [Consulté le 30 mars 2017].

<http://info.fsc.org/>

[166] Forest Stewardship Council. (2013). Public Summary Report for Forest Management 2013 Annual Audit Report for Produits forestiers Résolu (Lac St-Jean) in Lac St-Jean, QC. Site web du FSC. [Consulté le 23 mars 2017]. <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00P4000000G3oT8EAJ>; Forest Stewardship Council. (2013). Public Summary Report for Forest Management 2013 Annual Audit Report for PF Résolu Canada Inc. (Mistassini-Péribonka) in Dolbeau-Mistassini, QC. Site web du FSC. [Consulté le 23 mars 2017]. <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00P4000000J5QHEEA3>; Forest Stewardship Council. (2013) Forest Management 2013 Annual Audit for Resolute FP (Caribou Forest, Ontario). Site web du FSC. [Consulté le 17 mars 2017]. <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00P4000000J5WB8EAN>

[167] Resolute Forest Products c. Rainforest Alliance, Inc., et al. (2014). Avis de poursuite. 6 mai 2014. Ontario, CV-2014-71, Cour supérieure de justice de l'Ontario.

[168] Forest Stewardship Council. (2017). Facts and Figures. 13 mars 2017. Site web du FSC. [Consulté le 17 avril 2017]. <https://ic.fsc.org/en/facts-and-figures>

[169] Forest Stewardship Council, Groupe de travail du Canada. (2004). Norme boréale nationale approuvée par le FSC le 6 août 2004 (mise à jour le 11 octobre 2016). [Consulté le 31 mars 2017]. <https://ca.fsc.org/preview.norme-borale-nationale.a-165.pdf>

[170] Forest Stewardship Council (FSC) (2015). General Requirement for FSC Accredited Certification Bodies FSC-STD-20-001 (V4-0) EN. Site web du FSC. [Consulté le 13 avril 2017]. <https://ic.fsc.org/en/document-center/id/64>

[171] Exigences imposées aux membres du FSC en vertu de la Politique d'association, qui exige notamment que « le candidat appuie véritablement le FSC et ses activités ». Forest Stewardship Council. (2014). FSC AC Statutes §12 (5) (c). Site web de FSC International. [Consulté le 30

mars 2017]. <https://ic.fsc.org/file-download/fsc-ac-statutes-2014.a-1389.pdf>

[172] Résolu a récupéré son certificat pour la forêt Black Spruce/Dog River-Matawin en novembre 2015. Produits forestiers Résolu. (2015). Résolu annonce le rétablissement d'un certificat FSC en Ontario. Site web de Résolu. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://pfrsolu.mediaroom.com/2015-11-25-R-solu-annonce-le-r-tablissement-dun-certificat-FSC-en-Ontario>

[173] « Nous continuons à recevoir des messages inquiétants à propos de Produits forestiers Résolu, à savoir que votre société persiste à peindre le FSC sous un jour négatif. » Carstensen K. (2015). FSC remet en question la bonne foi de Produits forestiers Résolu. Lettre de Kim Carstensen, directeur général du FSC, à Richard Garneau, président et directeur général des Produits forestiers Résolu. Site web de FSC Canada. 27 novembre 2015 [Consulté le 30 mars 2017]. <https://ca.fsc.org/fr-ca/newsroom/id/499>

[174] Forest Stewardship Council (FSC) Canada. (2015) Certificat FSC Caribou Forest de Produits forestiers Résolu terminé. Site web de FSC Canada. 13 janvier 2015 [Consulté le 30 mars 2017]. <https://ca.fsc.org/fr-ca/newsroom/id/363>

[175] Carstensen K. (2015). FSC remet en question la bonne foi de Produits forestiers Résolu. Lettre de Kim Carstensen, directeur général du FSC, à Richard Garneau, président et directeur général des Produits forestiers Résolu. Site web de FSC Canada. 27 novembre 2015 [Consulté le 30 mars 2017]. <https://ca.fsc.org/fr-ca/newsroom/id/499>

[176] Fonds mondial pour la nature (2015). WWF urges Resolute Forest Products to engage positively with FSC on forest management. Site web du Fonds mondial pour la nature. 17 décembre 2015. [Consulté le 30 mars 2017]. http://wwf.panda.org/about_our_earth/deforestation/forest_sector_transformation/forest_certification/?258651/WWF-urges-%20Resolute-Forest-Products-to-engage-positively-with-FSC-on-forest-management

[177] Confédération des syndicats nationaux (2015) Le FSC lance un processus de médiation au Canada pour l'exploitation responsable des forêts. Site web de la CSN. 17 décembre 2015. [Consulté le 30 mars 2017]. <https://www.csn.qc.ca/actualites/le-fsc-lance-un-processus-de-mediation-au-canada-pour-lexploitation-responsable-des-forets/>

[178] Pekuakamiuñatsh Takuhikan (2015) FSC mediation proposal : Mashteuiatsh plans to participate provided that their aboriginal rights are fully respected. Site web de CNW Newswire. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/fsc-mediation-proposal--mashteuiatsh-plans-to-participate-provided-that-their-aboriginal-rights-are-fully-respected-563285831.html>

[179] Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (2015). L'APNQL appuie le lancement par FSC d'une médiation au Canada pour assurer une gestion responsable de la forêt. Site web de l'APNQL. 18 décembre 2015. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://www.apnql-afnql.com/fr/actualites/pdf/comm-2015-12-18.pdf>

[180] Sierra Club. (s. d.) Environmental Leaders Critique SFI. Site web de Sierra Club. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://content.sierraclub.org/ourwildamerica/sites/content.sierraclub.org/ourwildamerica/files/Environmental%20Leaders%20Condemn%20SFI.pdf>; Stand.Earth. (s. d.) These businesses made the right decision for forests: they've moved away from SFI. Site web de Stand.Earth. [Consulté le 30 mars 2017]. www.stand.earth/page/these-businesses-made-right-decision-forests-they%E2%80%99ve-moved-away-sfi

[181] Barneycastle C. (2001). The Sustainable Forestry Initiative of the American Forest & Paper Association. Gen. Tech. Rep. Southern Research Station 41.U.S. Department of Agriculture, Forest Service. Site web du département de l'Agriculture des États-Unis. [Consulté le 7 avril 2017]. https://www.srs.fs.usda.gov/pubs/gtr/gtr_srs041/gtr_srs041-barneycastle01.pdf

[182] Sustainable Forestry Initiative, (2015) Normes et règles SFI 2015-2019 : Normes, règles d'utilisation des labels, procédures et conseils. Site web de la SFI. [Consulté le 14 avril 2017]. <http://www.sfprogram.org/files/pdf/sfi-2015-2019-standards-and-rules-french/>

[183] Sustainable Forestry Initiative, (2015) Normes et règles SFI 2015-2019 : Normes, règles d'utilisation des labels, procédures et conseils. Site web de la SFI. [Consulté le 14 avril 2017]. <http://www.sfprogram.org/files/pdf/sfi-2015-2019-standards-and-rules-french/>; Forest Stewardship Council, Groupe du travail du Canada. (2004). Norme boréale nationale approuvée par le FSC le 6 août 2004 (mis à jour le 11 octobre 2016). [Consulté le 31 mars 2017]. <https://ca.fsc.org/preview.norme-borale-nationale.a-165.pdf>

[184] Produits forestiers Résolu. (s.d.). Certification par établissement. Site web de Résolu. [Consulté le 30 mars 2017]. http://www.pfrsolu.com/Developpement_durable/Foresterie_et_approvisionnement_en_fibre/Certification_par_etablissement/?langType=3084

[185] Stand.Earth. (2015) Peeling Back the Eco-Labels. Janvier 2015. Site web de Stand.Earth. [Consulté le 12 avril 2017]. https://issuu.com/stand.earth/docs/peeling_back_the_eco_labels_report

[186] Pour connaître les graves préoccupations qu'ont soulevé certaines organisations environnementales concernant les normes de la SFI, voir : Sierra Club. (s. d.) Environmental Leaders Critique SFI. Site web de Sierra Club. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://content.sierraclub.org/ourwildamerica/sites/content.sierraclub.org/ourwildamerica/files/Environmental%20Leaders%20Condemn%20SFI.pdf>

[187] Sustainable Forestry Initiative (SFI). (2016). Congrès annuel de SFI 2016. Site web de la SFI. [Consulté le 2 avril 2017]. <http://www.sfprogram.org/annual-conference/annual-conference-2016/sponsors/sponsor-list/>; Sustainable Forestry Initiative (SFI). (2015). Congrès annuel de SFI 2015. Site web de la SFI. [Consulté le 2 avril 2017]. <http://www.sfprogram.org/annual-conference/annual-conference-2015/sponsors/sponsor-list/>; Sustainable Forestry Initiative

(SFI). (2014). Congrès annuel de SFI 2014. Site web de la SFI. [Consulté le 2 avril 2017]. <http://www.sfprogram.org/annual-conference/annual-conference-2014-french/>

[188] Greenpeace Canada et Canopy ont été les deux premières organisations à se retirer de l'Entente sur la forêt boréale canadienne à la fin de 2012 et de 2013, respectivement. La Fondation David Suzuki a été la troisième à se retirer. Les organisations environnementales qui font toujours partie de l'entente refusent de collaborer avec Résolu. Ces organisations comprennent notamment la Société pour la nature et les parcs du Canada, ForestEthics, l'Ivey Foundation, Conservation de la nature Canada et l'International Boreal Conservation Campaign. Une neuvième organisation, l'Initiative boréale canadienne, a récemment été dissoute.

[189] Société pour la nature et les parcs du Canada. (2013). Environmental groups suspend further work with Resolute Forest Products under Canadian Boreal Forest Agreement. 21 mai 2013. Site web de la SNPC. [Consulté le 30 mars 2017]. <http://cpaws.org/news/environmental-groups-suspend-further-work-with-resolute-under-cbfa>

[190] Produits forestiers Résolu. (2015). Rapport annuel 2015 de Produits forestiers Résolu. Site web de Produits forestiers Résolu. P. 38. [Consulté le 31 mars 2017]. http://www.pfrsolu.com/uploadedFiles/Media/Publications/Resolu_2015_Rapport_annuel.pdf

[191] Produits forestiers Résolu. (2014). Rapport annuel de Produits forestiers Résolu. Site web de Produits forestiers Résolu. P. 9,34,46. [Consulté le 31 mars 2017]. <http://blog.resoluefsc.com/fr/2016/04/rapport-annuel-2015-resolu/>; Produits forestiers Résolu. (2015) Notre objectif de réduction des GES? Atteint! Blogue de Produits forestiers Résolu. (13 mars 2015). [Consulté le 30 mars 2017]. <http://blog.resoluefsc.com/fr/2015/03/notre-objectif-de-reduction-des-ges-atteint/>

[192] Fonds mondial pour la nature. (2015). WWF urges Resolute Forest Products to engage positively with FSC on forest management. Site web du Fonds mondial pour la nature. [Consulté le 30 mars 2016]. http://wwf.panda.org/about_our_earth/deforestation/forest_sector_transformation/forest_certification/?258651/WWF-urges-Resolute-Forest-Products-to-engage-positively-with-FSC-on-forest-management

[193] Produits forestiers Résolu. (2015). Resolute responds to WWF's press release calling for engagement with FSC. 18 décembre 2015. Site web de Produits forestiers Résolu [Consulté le 30 mars 2017]. <http://blog.resoluefsc.com/2015/12/resolute-responds-to-wwfs-press-release-calling-for-engagement-with-fsc>

[194] Nations Unies. (2007). Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Site web des Nations Unies. [Consulté le 2 avril 2017]. http://www.un.org/esa/socdev/unpfi/documents/DRIPS_fr.pdf

[195] Pekuakamiuñatsh Takuhikan. (2015). Pekuakamiuñatsh Takuhikan précise ses attentes en vue du Sommet économique régional du 18 juin. Site web de Pekuakamiuñatsh Takuhikan. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://www.mashteuiatsh.ca/messages-aux-pekuakamiuñatsh/actualites/1295-pekuakamiuñatsh-takuhikan-precise-ses-attentes-en-vue-du-sommet-economique-regional-du-18-juin.html>; Pekuakamiuñatsh Takuhikan. (2015). FSC mediation proposal: Mashteuiatsh plans to participate provided that their aboriginal rights are fully respected. Site web de CNW. [Consulté le 2 avril 2017]. <http://www.newswire.ca/fr/news-releases/fsc-mediation-proposal--mashteuiatsh-plans-to-participate-provided-that-their-aboriginal-rights-are-fully-respected-563285831.html>

[196] Produits forestiers Résolu. (2015). Resolute Celebrates Ground-Breaking MOA with Six First Nations - Memorandum of Agreement Has Resulted in \$100M in New Aboriginal Business. Site web de CNW. [Consulté le 8 avril 2017]. <http://www.newswire.ca/news-releases/resolute-celebrates-ground-breaking-moa-with-six-first-nations--memorandum-of-agreement-has-resulted-in-100m-in-new-aboriginal-business-516868491.html>

[197] Forest Stewardship Council (2013). Public Summary Report for Forest Management 2013 Annual Audit Report for PF Résolu Canada Inc. (Mistassini-Péribonca) in Dolbeau-Mistassini, QC, p. 25. Site web du FSC. [Consulté le 10 mai 2016]. <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00P4000000J5QH3EAA3>; Forest Stewardship Council. (2013). Forest Management 2013 Annual Audit for Resolute FP (Caribou Forest, Ontario). P. 22-23. Site web du FSC. [Consulté le 17 mars 2017]. <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00P4000000J5WB8EAN>; Forest Stewardship Council. (2013). Public Summary Report for Forest Management 2013 Annual audit Report for Produits forestiers Résolu (Lac St-Jean) FMUs 022-51 and 025-51 in Lac St-Jean, Québec, p. 13-14. Site web du FSC. [Consulté le 10 mai 2016]. <http://fsc.force.com/servlet/servlet.FileDownload?file=00P4000000G3oT8EAJ>

[198] Gell A. (2014) The Inside Story Of How Greenpeace Built A Corporate Spanking Machine To Turn The Fortune 500 Into Climate Heroes. Business Insider. 4 juin 2014. [Consulté le 31 mars 2017]. <http://www.businessinsider.com/greenpeace-fortune-500-deforestation-global-warming-2014-6?page=2>

[199] Langert B. (2016). Greenpeace, McDonald's and the power of collaboration. Greenbiz. 18 avril 2016. Site web de Greenbiz. [Consulté le 30 mars 2017]. www.greenbiz.com/article/greenpeace-mcdonalds-and-power-collaboration

[200] Les droits des peuples autochtones touchés, en particulier le droit à un consentement libre, préalable et éclairé, seront d'une importance capitale au moment d'établir l'orientation de ces initiatives et d'autres initiatives à l'intérieur des paysages culturels autochtones au Canada. Pekuakamiuñatsh Takuhikan. (2015). Pekuakamiuñatsh Takuhikan précise ses attentes en

vue du Sommet économique régional du 18 juin. Site web de Pekuakamiuñatsh Takuhikan. [Consulté le 2 avril 2017]. <https://www.mashteuiatsh.ca/messages-aux-pekuakamiuñatsh/actualites/1295-pekuakamiuñatsh-takuhikan-precise-ses-attentes-en-vue-du-sommet-economique-regional-du-18-juin.html>; Pekuakamiuñatsh Takuhikan. (2015). FSC mediation proposal: Mashteuiatsh plans to participate provided that their aboriginal rights are fully respected. Site web de CNW. [Consulté le 2 avril 2017]. <http://www.newswire.ca/news-releases/fsc-mediation-proposal--mashteuiatsh-plans-to-participate-provided-that-their-aboriginal-rights-are-fully-respected-563285831.html>

[201] Confédération des syndicats nationaux. (2015). Le FSC lance un processus de médiation au Canada pour l'exploitation responsable des forêts. Site web de la CSN. 17 décembre 2015. [Consulté le 1er avril 2015]. <https://www.csn.qc.ca/actualites/le-fsc-lance-un-processus-de-mediation-au-canada-pour-lexploitation-responsable-des-forets/>

[202] Ces groupes environnementaux sont Boréalisation, Nature Québec et SNAP Québec. Le réseau national de conseils environnementaux régionaux au Québec est aussi associé à cette démarche.

Société pour la nature et les parcs du Canada. (2015) La SNAP Québec, Nature Québec et Boréalisation en tournée au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Site web de la SNAP. 27 mai 2015. [Consulté le 31 mars 2017]. <http://snapqc.org/communiques/on-peut-sauver-la-foret-et-les-emplois>

[203] Environnement Canada. (2016). Lignes directrices relatives à la Loi sur les espèces en péril, Document d'orientation sur les plans par aires de répartition du caribou de bois, population boréale. Site web d'Environnement Canada. P. iv [Consulté le 18 avril 2017]. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/policies/Range_Plan_Guidance_FR.pdf

[204] Environnement Canada. (2012). Programme de rétablissement du caribou forestier (Rangifer tarandus caribou), population boréale, au Canada. Loi sur les espèces en péril, Série de Programmes de rétablissement. Environnement Canada. Ottawa. Site web d'Environnement Canada. https://www.registrelep-sararegistry.gc.ca/virtual_sara/files/plans/rs_caribou_boreal_caribou_0912_fl.pdf

[205] Murray J. (2013) How Asia Pulp & Paper learned to put down the chainsaw. 22 mars 2013. Site web de Greenbiz. [Consulté le 31 mars 2017]. www.greenbiz.com/news/2013/03/22/how-asia-pulp-paper-learned-put-down-chainsaw

[206] Gell A. (2014) The Inside Story Of How Greenpeace Built A Corporate Spanking Machine To Turn The Fortune 500 Into Climate Heroes. Business Insider. 4 juin 2014. [Consulté le 31 mars 2017]. <http://www.businessinsider.com/greenpeace-fortune-500-deforestation-global-warming-2014-6?page=4>

[207] Langert B. (2016). Greenpeace, McDonald's and the power of collaboration. Greenbiz. 18 avril 2016. Site web de Greenbiz. [Consulté le 31 mars 2017]. www.greenbiz.com/article/greenpeace-mcdonalds-and-power-collaboration

[208] Gell A. (2014) How a Bunch of Commies are forcing the Fortune 500 to stop destroying rainforests, overfishing, and burning fossil fuels. Business Insider. 5 juin 2014. [Consulté le 1er avril 2017]. <https://www.businessinsider.com.au/greenpeace-fortune-500-deforestation-global-warming-2014-6>

[209] Neff J. (2014) How Kimberly-Clark made peace with Greenpeace. Advertising Age. 8 août 2014 [Consulté le 1er avril 2017]. <http://adage.com/article/best-practices/kimberly-clark-made-peace-greenpeace/294512/>

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES :

CAD : dollar canadien

CPLE : consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones

FSC : Forest Stewardship Council

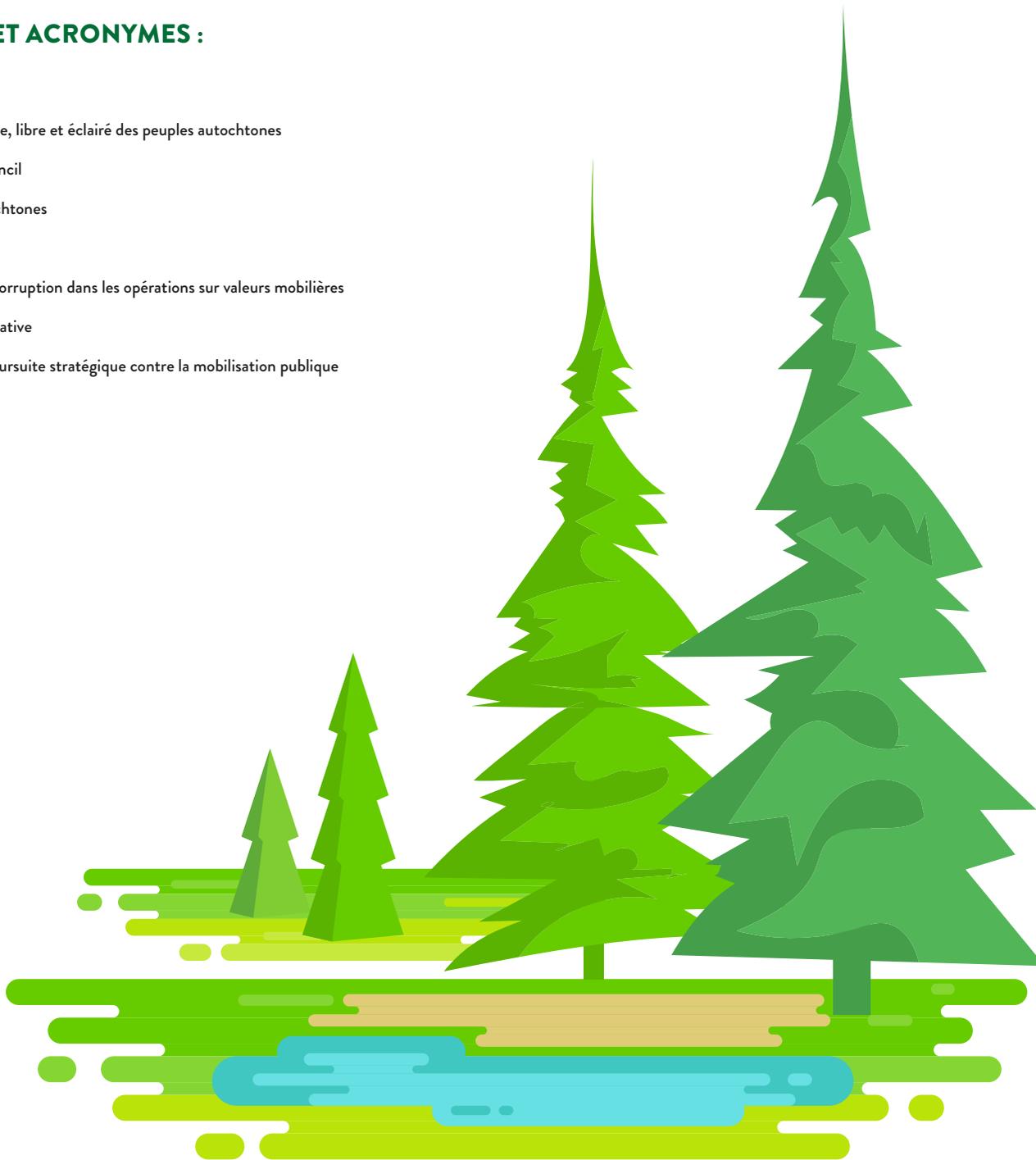
PCA : paysages culturels autochtones

PFI : paysage forestier intact

RICO : Loi sur le racket et la corruption dans les opérations sur valeurs mobilières

SFI : Sustainable Forestry Initiative

POURSUITE-BÂILLON : poursuite stratégique contre la mobilisation publique



GREENPEACE

WWW.GREENPEACE.ORG

Greenpeace est une organisation internationale indépendante et engagée qui œuvre à changer les attitudes et les comportements dans le but de protéger et préserver l'environnement tout en faisant la promotion de la paix.

Greenpeace s'engage à contrer les changements climatiques.

Nous mettons sur pied des campagnes visant à protéger ce qui reste des forêts anciennes, de la biodiversité et des personnes qui en dépendent.

Nous enquêtons, exposons et confrontons les compagnies dont les activités engendrent la destruction des forêts et les changements climatiques.

Nous exhortons les gouvernements et l'industrie à mettre fin au rôle qu'ils jouent dans la destruction des forêts et dans les changements climatiques.

Nous soutenons les droits des communautés forestières.

Notre efficacité réside dans notre statut unique d'indépendance vis-à-vis des gouvernements et du financement corporatif.